

JANVIER
2021
N°14

La Gazette

Bulletin Municipal



www.mairiesaintgermainlesvergnés19.com

INFOS MAIRIE

ÉCOLE

VIE ÉCONOMIQUE

VIE LOCALE

ENVIRONNEMENT

COMMÉMORATIONS

INFOS PRATIQUES

EXPRESSIONS
POLITIQUES





NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2020 / 2026
Pages 4-5



PHOTOS DES CLASSES 2020-2021
Pages 27-28-29



LISTE DES ENTREPRISES DE LA COMMUNE
Pages 33-34-35-36



FIBRE OPTIQUE - TOUTES LES INFOS
Pages 60-61-62-63

Sommaire

INFOS MARIE 3 - 24

ÉCOLE 25 - 31

VIE ÉCONOMIQUE 32 - 47

VIE LOCALE 48 - 53

ENVIRONNEMENT 54 - 55

COMMÉMORATIONS 56 - 57

INFOS PRATIQUES 58 - 65

EXPRESSIONS POLITIQUES 66



LA GAZETTE N°14 - JANVIER 2021

Bulletin d'informations municipales
Mairie - 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone : 05 55 29 32 33
Télécopie : 05 55 29 42 30
mairie.st.germain.les.vergnes@wanadoo.fr
www.mairiesaintgermainlesvergnes19.com

Directeur de publication : Didier ROCHE - Adjoint au Maire
Rédaction : Alain PENOT (Maire), Didier ROCHE, Odile BOUYOUX, Cathy MAURY,
Nathalie CASTANET, Nathalie MANIERE.

Dépôt légal : Juillet 2008 - Nombre de tirages : 640 exemplaires.
Imprimerie : GRAPHY SARL - 69260 THEIZÉ - www.graphy.fr
Réalisation de la mise en page et du graphisme offerte par ACTION COM'19

Mot du Maire

Alain PENOT

Chers administrés,

Tout d'abord, je veux vous remercier très chaleureusement pour la confiance renouvelée lors du dernier scrutin de Mars, avec 68,24 % dès le premier tour, malgré la pandémie covid-19.

Les électeurs ont voulu témoigner, par leur vote, l'expérience d'une équipe. Ce résultat nous ravit et nous donne en même temps une très grande responsabilité.

J'espère que nous pourrons nous retrouver tous ensemble dans les prochains mois quand cette pandémie sera terminée.

Nous essaierons de continuer notre désendettement, tout en préservant notre autofinancement le plus possible. Vous retrouverez pour cela dans la page budget le résultat de l'étude faite par le comptable public de notre collectivité.

Dernièrement le nouveau parking de Lachamp a vu le jour. C'est avec satisfaction que ce projet prévu par l'ancienne mandature est finalement arrivé à son terme. Ce parking va permettre de mieux sécuriser la prise en charge des enfants par les bus scolaires venant des collèges et lycées.

2021 sera une année particulière où la prudence doit prévaloir et impactera la fin de l'année en termes d'activités sportives, culturelles et événementielles. Nous saurons nous adapter selon l'évaluation de la situation et vous informerons au fur et à mesure de celle-ci.

Prenez bien soin de vous.

Je vous souhaite à tous, mes meilleurs vœux pour 2021, que cette nouvelle année soit remplie de jours heureux et accomplisse tous vos rêves et vos projets.

Alain Penot.
Maire.



Mot de la Com'

Didier ROCHE - Adjoint au Maire



Je suis très heureux au nom du Conseil Municipal de vous présenter le quatorzième numéro de «votre» Gazette ! Déjà 13 ans que ce support de communication a pris vie et n'a cessé d'évoluer au fil des années pour vous apporter aujourd'hui un maximum d'informations municipales pour le plus grand nombre d'entre vous. Toutes les tranches d'âges sont représentées (enfants, jeunes, adultes, seniors) et l'ensemble des acteurs qu'ils soient économiques ou associatifs. C'est grâce à vous toutes et tous que Saint-Germain-Les-Vergnes est une commune attractive et dynamique où il fait bon vivre même en période morose comme actuellement avec la covid-19. Nous finirons bien par vaincre ce virus, j'en suis convaincu, et ainsi reprendre une vie que l'on peut appeler « normale ».

Conformément à la Loi des collectivités territoriales, une nouvelle rubrique dans ce numéro, «Expressions Politiques» où figure un espace de la majorité « Une équipe d'expérience pour Saint-Germain-Les-Vergnes » et de l'opposition « Energies Citoyennes ».

Aujourd'hui, notre commune vous propose plusieurs canaux d'informations tels que : Bulletin Municipal, Site Internet et Blog d'actualités, Newsletter, Facebook. Un panneau d'affichage extérieur d'informations municipales va être installé prochainement. Il sera financé par des annonceurs.

Notre cœur d'action c'est «VOUS» ! Cette Gazette est à l'image de notre action et de notre engagement municipal. Alors continuons tous ensemble à son développement.

Cette année, exceptionnellement, nous n'avons pas sollicité les entreprises de la commune pour leur demander une contribution financière via la vente d'encarts publicitaires pour des raisons économiques liées à la crise sanitaire du moment. En revanche toutes les coordonnées de l'ensemble des activités professionnelles figurent sur le bulletin. Le fichier a été mis à jour et classé par rubrique également sur le site internet avec des liens directs vers les courriels, sites et réseaux sociaux.

Je tiens à remercier particulièrement Alain PENOT et Nathalie MANIERE de leur collaboration proche ainsi que toute la «TEAM» communication pour la réalisation de ce support. Je remercie également le CENTRE LECLERC de Tulle, MEGAGENCE, MENUISERIE BECOT, et les POMPES FUNEBRES TREILLE à Seilhac de leur aide à financer cette nouvelle « Gazette ».

Je vous souhaite une excellente année 2021. Bien cordialement, Didier ROCHE.

Bonne lecture et n'oubliez pas de prendre soin de vous, de votre famille et de vos ami(e)s !



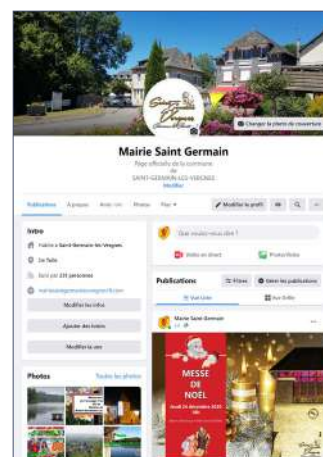
BULLETIN MUNICIPAL



SITE INTERNET ET BLOG



NEWSLETTER



FACEBOOK



INFOS MAIRIE

- . Conseil Municipal 2020 / 2026
- . Commissions communales 2020 / 2026
- . Synthèses des conseils municipaux 2020
- . Situation financière de la commune
- . Chiffres clés 2020
- . Tarifs municipaux 2021
- . Travaux réalisés
- . Projets futurs
- . Actions Covid 19
- . Mots des responsables de commissions
- . Etat Civil 2020
- . Bacheliers 2020
- . Lancement Newsletter
- . Bibliothèque municipale
- . Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise

Infos Mairie

Conseil Municipal 2020 / 2026



Alain PENOT
Maire



Odile BOUYOUX
1ere Adjointe au Maire



Didier ROCHE
2eme Adjoint au Maire



Cathy MAURY
3eme Adjointe au Maire



Robert BREUIL
4eme Adjoint au Maire



Nathalie CASTANET
Conseillère Municipale



Yves KOCH
Conseiller Municipal



Nathalie MANIERE
Conseillère Municipale



Guillaume GAMBARINI
Conseiller Municipal



Marjolaine PAITEL-BORDES
Conseillère Municipale



Jean-Marc DUMONT
Conseiller Municipal



Brigitte BARRET
Conseillère Municipale



Daniel COLY
Conseiller Municipal



Florence MARTIN
Conseillère Municipale



Michel DUPUIS
Conseiller Municipal

--- Délégations des Adjoints au Maire ---



Finances
Ressources Humaines



Communication
Tourisme
Développement Économique
Nouvelles technologies



Affaires sociales
Affaires scolaires
Vie associative



Travaux de voirie
Assainissement
Éclairage public
Cimetière - Urbanisme
Environnement
Agriculture

BUDGET

Responsable
**Odile
BOUYOUX**

APPELS D'OFFRES



Membres :

- Alain PENOT
- Robert BREUIL
- Jean-Marc DUMONT
- Michel DUPUIS
- Guillaume GAMBARINI
- Yves KOCH
- Nathalie MANIERE
- Didier ROCHE

Membres :

- Alain PENOT
- Guillaume GAMBARINI
- Nathalie MANIERE
- Robert BREUIL
- Jean-Marc DUMONT
- Michel DUPUIS

VIE ÉCONOMIQUE PATRIMOINE TOURISME

Responsable
**Nathalie
MANIERE**



Membres :

- Alain PENOT
- Nathalie CASTANET
- Daniel COLY
- Michel DUPUIS
- Marjolaine PAITEL-BORDES
- Didier ROCHE

Membres :

- Alain PENOT
- Brigitte BARRET
- Robert BREUIL
- Daniel COLY
- Jean-Marc DUMONT
- Guillaume GAMBARINI
- Yves KOCH
- Florence MARTIN

URBANISME CADRE DE VIE

Membres :

- Alain PENOT
- Odile BOUYOUX
- Nathalie CASTANET
- Jean-Marc DUMONT
- Nathalie MANIERE
- Florence MARTIN
- Didier ROCHE



AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable
**Cathy
MAURY**

Membres :

- Alain PENOT
- Brigitte BARRET
- Nathalie CASTANET
- Jean-Marc DUMONT
- Michel DUPUIS
- Guillaume GAMBARINI
- Nathalie MANIERE
- Cathy MAURY



COMMUNICATION

Responsable
**Didier
ROCHE**

Membres :

- Alain PENOT
- Brigitte BARRET
- Odile BOUYOUX
- Daniel COLY
- Jean-Marc DUMONT
- Yves KOCH
- Cathy MAURY
- Florence MARTIN
- Marjolaine PAITEL-BORDES



**CULTURE
SPORTS
ASSOCIATIONS**

Responsable
**Nathalie
CASTANET**

Membres :

- Alain PENOT
- Brigitte BARRET
- Odile BOUYOUX
- Guillaume GAMBARINI
- Cathy MAURY
- Florence MARTIN

CCAS

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VÈZÈRE ARDOISE

Titulaire : **Nathalie CASTANET**
Suppléante : **Florence MARTIN**



SYNDICAT EAUX MAUMONT

Titulaire
Robert BREUIL
Suppléant
Daniel COLY



SYNDICAT EAUX MAUMONT

Titulaire
Cathy MAURY
Suppléante
Brigitte BARRET



SYNDICAT ÉLECTRIFICATION

Titulaire
Yves KOCH
Suppléante
Nathalie MANIERE



SYNDICAT ÉLECTRIFICATION

Titulaire
Jean-Marc DUMONT
Suppléant
Daniel COLY



CORRESPONDANT DÉFENSE NATIONALE

Didier ROCHE



RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Daniel COLY



Séance du 24 février 2020

- Approbation des Comptes Administratifs, des Comptes de Gestion 2019 et affectation des résultats.
- Recrutement d'un agent saisonnier.
- Prise en charge des frais de transport concernant la sortie au FUTUROSCOPE des élèves de CE2, CM1 et CM2 pour un montant de 775 €.

Séance du 29 mai 2020

- Election des délégués au sein des organismes extérieurs des membres du CCAS et ceux de la Commission d'Appels d'Offres.
- Composition des différentes commissions communales.
- Indemnités de fonctions allouées au Maire et Adjoints.
- COVID19 : paiements des loyers.

Séance du 8 juin 2020

- Vote des taux d'imposition 2020 (pas d'augmentation)
- Vote du Budget Principal 2020
- Jury d'assises : tirage au sort de 3 personnes pour l'établissement de la liste préparatoire 2021 : 638 : POUMIER Jérôme, 643 : PRADINAS Maurice, 331 : MAURY Catherine .

Séance du 10 juillet 2020

- Commission communale des impôts directs (proposition commissaires titulaires et suppléants).
- Désignation des délégués à l'instance de coordination de l'autonomie, de l'élu référent sécurité routière et du correspondant Défense.

Séance du 26 octobre 2020

- Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- Travaux cabinet médical.
- Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT).
- Désignation des référents communaux auprès de l'AGGLO de TULLE sur les problématiques de la collecte des déchets, de la voirie et de l'assainissement.

Séance du 15 décembre 2020

Utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze .

- Adhésion au service de médecine préventive.
- Tarifs 2021 (Pas d'augmentation).
- Augmentation des loyers des logements communaux conventionnés au 1er janvier 2021.
- Régularisation ancien chemin rural dit « des Vergnes à Villières ».



Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi : 9h-12h / 14h-17h

Mardi : 9h-12h / 14h-17h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale

Lundi au Samedi de 9h à 12h

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Le 27 juillet dernier, le Trésorier Général, Max CHAMBON, est venu rencontrer les élus de la Commune de Saint-Germain-Les-Vergnes. L'objectif de cette visite était de présenter la situation financière de la Commune aux nouveaux élus.

PLUSIEURS CHOSES IMPORTANTES SONT A RETIRER DE CE BILAN :

- 1. La capacité d'autofinancement nette (CAF) de la Commune était au 31/12/2019 de 44 119 € soit par habitant de 38,97 € (base INSEE à fin 2019 de 1 132 habitants). Cette capacité d'autofinancement nette est en constante progression depuis 2015.

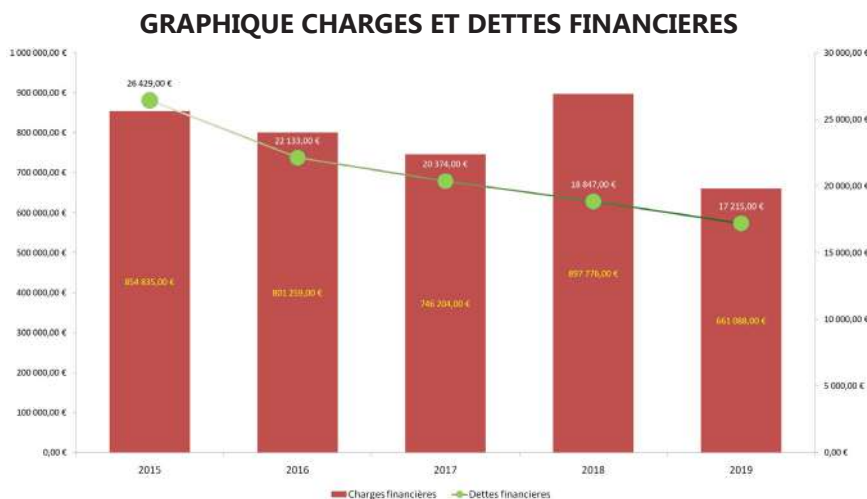
L'indicateur financier qui permet d'analyser la situation financière d'une Commune est la capacité d'autofinancement : la CAF.

La capacité d'autofinancement, c'est quoi ?

La capacité d'autofinancement Nette représente l'excédent, résultat du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

- 2. L'endettement de la Commune est en baisse constante depuis 2015. L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette. Voir graphique ci-dessous.



- 3. La dette par habitant est en dessous de la moyenne départementale, régionale et nationale. Soit une dette par habitant de 582 € contre 625 € pour les communes de la même strate. Pour conclure, Saint Germain-les-Vergnes fait état de bon élève en termes de gestion d'après M. CHAMBON, Trésorier Général, sur la fourchette des Communes françaises de 500 à 1 999 habitants.

RAPPEL : En 2008, la capacité d'autofinancement de la Commune était négative et en alerte financière ce qui signifie qu'elle avait du mal à assumer ses charges de fonctionnement courantes et elle était soumise à un contrôle strict du Préfet.

- La gestion d'Alain PENOT, élu Maire en mars 2008, a permis sur les mandatures précédentes de rétablir une situation financière correcte grâce à :

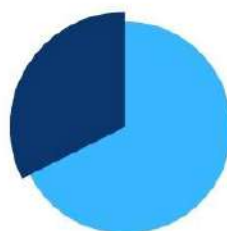
Une maîtrise des charges de fonctionnement, une gestion rigoureuse des dépenses et une baisse de la dette.



CHIFFRES CLES 2020



BUDGET TOTAL
976 654 €



INVESTISSEMENT
229 271 €

FONCTIONNEMENT
747 383 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



ECOLE
117 Enfants



CENTRE DE LOISIRS
6 272 €



CANTINE
26 161 €
En baisse en raison du COVID



COVID
2 813 €
Dépenses liées au COVID

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



PARKING LACHAMP
11 000 € (achat du terrain)
142 420 € d'aménagement par le Département



ACCESSIBILITE
8 079 €
Salle culture loisirs - étang de Lachamp
Subventions
Etat 40 % - Département 25 %



CHEMINS RURAUX
7 284 €
Subvention Département 40 %



**TRAVAUX
BÂTIMENTS**
7 360 €

Infos Mairie

Tarifs Municipaux 2021

Légende :

Nouveaux tarifs pour 2021

LOCATION DES SALLES	
Salle culture-loisirs (Grande salle)	
Habitants de la commune (week-end)	150,00 €
Personnes extérieures à la commune (week-end)	350,00 €
Tarif à l'heure : administré(e)s, entreprises de la commune	
Avril à Octobre 2021 (tarif pour 1 heure)	20,00 €
Novembre 2021 à Mars 2022 (tarif pour 1 heure)	25,00 €
Tarif à l'heure : particuliers, entreprises hors commune	
Avril à Octobre 2021 (tarif pour 1 heure)	30,00 €
Novembre 2021 à Mars 2022 (tarif pour 1 heure)	35,00 €
Forfait chauffage (novembre à mars)	35,00 €
Tarif journalier hors week-end - Habitants commune	75,00 €
Tarif journalier «hors week-end» - Particuliers, Associations et Comités d'Entreprises hors commune	150,00 €
Tarif journalier «week-end» - Associations et Comités d'Entreprises hors commune	350,00 €
Caution ménage	150,00 €
Caution dégâts matériels	500,00 €
Associations de la commune	Gratuit
Salle polyvalente (Petite salle dans le bourg)	
Habitants de la commune (week-end)	100,00 €
Tarif journalier hors week-end et jours fériés pour les habitants de la commune	50,00 €
Personnes extérieures à la commune (week-end)	200,00 €
Tarif journalier hors week-end et jours fériés aux personnes extérieures à la commune	100,00 €
Forfait chauffage (novembre à mars)	25,00 €
Caution ménage	150,00 €
Caution dégâts matériels	500,00 €
Associations de la commune	Gratuit
TENNIS	
Carte annuelle jeune (-12 ans)	25,00 €
Carte annuelle adulte (+ 12 ans)	50,00 €
Ticket horaire adulte - Tennis couvert	8,00 €
Ticket horaire adulte - Tennis extérieur	4,00 €
Convention pour Associations hors commune - Tarif pour un abonnement mensuel - 2 heures hebdo.	47,50 €
PÊCHE	
Carte annuelle adulte (nuits carpistes incluses) (+12 ans)	60,00 €
Ticket journalier adulte (+12 ans)	5,00 €
Carte annuelle et Ticket journalier enfant (-12 ans)	Gratuit
Nuit carpiste adulte (+12 ans) - Par nuit / pêcheur	30,00 €
Nuit carpiste enfant (-12 ans)	Gratuit
PHOTOCOPIES	
Feuille A4 - Impression noir et blanc (la copie)	0,30 €
Feuille A3 - Impression noir et blanc (la copie)	0,50 €
Feuille A4 - Impression couleur (la copie)	0,50 €
Feuille A3 - Impression couleur (la copie)	1,00 €
Photocopie d'un document administratif A4	0,18 €

TÉLÉCOPIES - FAX				
1 Page	0,60 €			
Page supplémentaire	0.50 €			
VENTE(S) OCCASIONNELLE(S)				
Sans branchement électrique (par jour)	25,00 €			
Avec branchement électrique (par jour)	30,00 €			
CIMETIÈRE ET COLOMBARIUM				
Concession nouveau cimetière	300,00 €			
Concession sur 15 ans - Pour 1 case, cavurne	220,00 €			
Concession sur 30 ans - Pour 1 case, cavurne	440,00 €			
Concession perpétuelle - Pour 1 case, cavurne	1 000,00 €			
Inscription pierre tombale au «Jardin du souvenir» Tarif par caractère inscrit	4,00 €			
CANTINE SCOLAIRE 2021-2022				
Repas enfant	2,30 €			
Repas adulte	4,00 €			
GARDERIE 2021-2022				
Forfait journalier pour 1 enfant	2,20 €			
Forfait journalier pour le 2eme enfant	1,20 €			
3eme enfant et plus	Gratuit			
Goûter	0.25 €			
CHAISES ET TABLES				
Location d'une table 4 places	3,00 €			
Location d'une table 6 places	4,00 €			
Location d'une chaise	0,50 €			
Location d'un banc	1,00 €			
RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS (Prestation réalisée par les Agents Techniques de la Commune)				
Prestation à l'heure (Toute heure commencée est facturée)	30,00 €			
COMPLÉMENT TARIF SALLE POLYVALENTE (Tarif chauffage : de novembre à mars)				
HABITANTS ET COMMERCES DE LA COMMUNE 10,00 € par heure (location) + 13,00 € de chauffage				
HABITANTS ET COMMERCES EXTERIEURS COMMUNE 15,00 € par heure (location) + 18,00 € de chauffage				
CHALET DE CHADEBEC				
Période	Type	Tarif Semaine	Nuitée	Chauffage
27/03/2021 17/04/2021	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	10 € par jour
18/04/2021 19/06/2021	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	
20/06/2021 03/07/2021	Petit Grand	153,00 € 171,00 €	33,00 € 35,00 €	
04/07/2021 14/08/2021	Petit Grand	203,00 € 221,00 €	33,00 € 35,00 €	
15/08/2021 04/09/2021	Petit Grand	153,00 € 171,00 €	33,00 € 35,00 €	
05/09/2021 02/10/2021	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	
03/10/2021 26/03/2022	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	10 € par jour





**Inauguration du parking du rond-point de Lachamp - Samedi 7 novembre 2020
Travaux financés par le Conseil Départemental de la Corrèze.**

De gauche à droite : Brigitte BARRET (Conseillère Municipale), Robert BREUIL (4eme Adjoint au Maire), Claude NOUGEIN (Sénateur de la Corrèze), Daniel COLY (Conseiller Municipal), Alain PENOT (Maire), Cathy MAURY (3eme Adjointe au Maire), Emilie BOUCHETEIL (Conseillère Départementale et Maire de Chameyrat), Nathalie MANIERE (Conseillère Municipale), Odile BOUYOUX (1ere Adjointe au Maire), Didier ROCHE (2eme Adjoint au Maire), Jean-Marc DUMONT (Conseiller Municipal), Nathalie CASTANET (Conseillère Municipale).



Illuminations de Noël installées par Daniel COLY, Alain PENOT, Jean-Marc DUMONT, Yves KOCH, Robert BREUIL, Odile BOUYOUX, Cathy MAURY et Thierry TERRIAC (Agent Technique).



Projets 2021

Aménagements prévus :

- Barrières sur la départementale 9,
- Mise en place de ralentisseurs (D9 et Bourg),
- Réfection d'un parking en enrobé à chaud aux abords de la départementale 9,
- Panneau électronique pour l'affichage d'informations municipales (voir photo ci-jointe),
- Continuité du programme d'accessibilité (école),
- Pose de grillage sur le clocher pour éviter l'accès aux volatiles dans l'enceinte du clocher,
- Réfection et protection des poutres maîtresses de la salle culture-loisirs,
- Mise en place de jeux à l'école,
- Travaux de nettoyage sur la façade de l'ancienne Mairie,
- Mise en place d'un éclairage public sur le parking des bus scolaires du rond-point de Lachamp,
- Poursuite des travaux de l'éclairage public.

Ces travaux seront réalisés en fonction des lignes budgétaires.

Visible

- Contenu diffusé jusqu'à **8 lignes de 19 caractères**
- Surface graphique de **96 x 64 cm**
- Résolution de 96*64 pixels soit 6 144 diodes de couleur **Ambre** avec un pitch de 10 mm
- **LED CMS haute luminosité** (adaptation par cellule photosensible) avec un angle de lecture supérieur à 120 degrés

Polyvalent

- Installation possible sur différents supports (**candélabres, mâts, murs**)
- Utilisation extérieure et/ou **intérieure**
- **Mobile** : Evénements/manifestations (kermesse, travaux, tournoi,...)

Facile à installer et à utiliser

- **Encombrement réduit** : 1100*920*150 mm (L*H*E)
- Poids inférieur à **20 kg** (hors batteries)
- Fixation spécifique permettant la pose par une personne
- Communication entre le journal et l'interface web de rédaction par **GPRS ou Ethernet**
- Interface de rédaction des messages simple et sécurisée

Mobile et résistant

- Alimentation par **éclairage public**, courant permanent et/ou panneau solaire possible
- Structure monobloc en résine ABS (**longévité + étanchéité**)
- Fixation métallique en aluminium donc **pas de corrosion**



Dans les cartons, ça va arriver !
« CITY STADE » pour vos enfants.

Infos Mairie

Actions Covid 19



Odile BOUYOUX, Cathy MAURY, Brigitte BARRET, Nathalie CASTANET, Carole POUZET, Odette BREUIL, Michelle VIGNAL, Danielle MAUGEIN, Cathy MAURY, Ana-Maria VALADE, Aurélie PAVIE, Marie Amélie PITANCE, Florence MARTIN, Brigitte LANOÉ, Christine PAVARD, ont confectionné des masques aux administré(e)s dans la joie et la bonne humeur et surtout avec énormément de dévouement. Merci à elles !

**ÉLU(E)S, BÉNÉVOLES, TOUTES ET TOUS MOBILISÉS
POUR LUTTER CONTRE LA COVID 19.**

SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES TOUJOURS DANS L'ACTION !

Nathalie Castanet, Didier ROCHE, Yves KOCH, Alain PENOT, Cathy MAURY, Odile BOUYOUX, Nathalie MANIERE, Jean-Marc DUMONT, Robert BREUIL mobilisés pour la distribution des masques dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Des rencontres sympathiques avec quelques administrés !



Présentation de la commission URBANISME AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX - DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU CADRE DE VIE



Objet : Mettre en œuvre des projets pour améliorer le cadre de vie de la commune et répondre aux besoins des habitants de Saint-Germain-Les-Vergnes.

Les réalisations de 2020 :

Sécurisation du rond-point de Lachamp par l'aménagement d'un parking pour l'arrêt des bus scolaires. Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec le Conseil Départemental de la Corrèze. Il s'agit d'une première étape de la sécurisation de ce secteur.

Les projets en cours :

- **Elaboration du Plan Local d'urbanisme (PLU) :** Ce document a vocation à déterminer les conditions d'aménagement de la commune pour les années à venir dans le respect des principes du développement durable, en particulier par une gestion économe de l'espace, tout en répondant aux besoins de développement local. Il devrait être finalisé cette année.
- **Réflexion pour l'aménagement d'un cabinet médical :** Depuis le départ du Docteur MAURY, la commune n'a plus de médecin généraliste. La commune de Saint-Germain-Les-Vergnes n'échappe pas à la pénurie de médecin. Pour favoriser l'accueil de soignants, les élus réfléchissent à l'aménagement de locaux et plus particulièrement au bâtiment qui hébergeait auparavant la micro-crèche. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.
- **Balisage des sentiers de randonnées :** Un état des lieux est en cours de réalisation avec pour objectif de mettre à jour le balisage de nos sentiers de randonnées pédestres.

Les projets à venir :

- Poursuite des actions de modernisation et de développement durable de nos bâtiments communaux (école, ancienne mairie...).
- Extension de la résidence seniors.
- Aménagement et embellissement de la commune.

Elaboration du PLU

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, une dernière réunion technique s'est déroulée le 2 décembre dernier, en présence des Personnes Publiques Associées (Direction Départementale des Territoires notamment).

Avant que le PLU ne soit arrêté en Conseil Municipal, la commune souhaite vous présenter les pièces réglementaires du projet de PLU lors de permanences qui se dérouleront en mairie :

- **Le vendredi 22 janvier 2021 de 15h à 18h.**
- **Le samedi 23 janvier 2021 de 9h à 12h.**

Lors de ces créneaux, les personnes intéressées seront reçues individuellement et pourront consulter le projet de zonage, le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation. Des élus accompagnés du bureau d'études DEJANTE seront présents pour répondre aux questions. Comptant sur votre participation.

Nathalie MANIERE - Responsable de la commission « Urbanisme ».

Infos Mairie

Mots des Responsables de commissions



La crise sanitaire mondiale liée à la COVID 19 a eu raison de tous les projets prévus par les associations (repas, loto ou concours de belote, foire du livre, marché de Noël, spectacles, etc ..).

La reprise de la saison avait toutefois commencé pour certaines associations ou sections dans le respect de protocoles sanitaires mis en place par chacune d'elles, ou imposés par leur fédération.

La Commune a également établi un protocole d'utilisation du gymnase ou des salles (affichage des consignes sanitaires, port du masque, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, savon, nettoyage de la salle après utilisation) mais la seconde période de confinement nous a, à nouveau, tous mis à l'arrêt.

La pandémie impose beaucoup de contraintes et d'interdictions, et nous sommes à l'heure actuelle incapables de vous annoncer la reprise des projets en cours mais nous diffuserons toutes les informations dont nous aurons connaissance sur le site de la Mairie, ainsi que sur la newsletter Saint-Germain-Les-Vergnes.

Nathalie CASTANET - Responsable de la commission « Associations ».



La Commission Municipale chargée des finances de la Commune examine les questions liées au budget et aux finances. Le rôle de cette Commission est d'inculquer une vision globale dans le respect des exigences municipales :

- Elaboration annuelle de la politique budgétaire de la Commune (projets).
- Recherche des différentes sources de financement.
- Elaboration du budget de fonctionnement et d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (dépenses-recettes) en estimant les besoins de financement et les recettes attendues.
- Suivi budgétaire pendant l'année.
- Prospective financière.
- Politique d'emprunts.
- Programmation des investissements.

L'année 2020, avec la crise sanitaire COVID19 a été difficile, après deux confinements.

- Il a fallu acheter des produits et du matériel suivant le protocole sanitaire.
- Concernant le personnel, nous avons eu beaucoup de remplacements.
- Pour le matériel, nous avons eu des réparations importantes.

C'est pourquoi, durant l'année, des ajustements DM (Décisions Modificatives) ont été effectués. Quant aux recettes, elles ont été moindres avec les salles non louées, les loyers non perçus pendant les confinements.

En conclusion : Pour 2020, l'équilibre de la section de fonctionnement se traduit par un excédent des recettes. Cet excédent ainsi dégagé constituera l'autofinancement et abondera le financement des investissements pour l'année 2021.

Odile BOUYOUX - Responsable de la commission « Finances ».

Depuis 2008, la Municipalité a une priorité : le bien être des enfants à l'école tant sur le plan sécurité que sur la composition des repas.

En septembre, pour la rentrée scolaire la Municipalité a acheté des jeux géants pour les enfants qui sont en garderie.

Des barrières ont été installées devant le groupe scolaire (Plan Vigipirate). Nous avons conscience que c'est un désagrément pour les parents qui déposent leur enfant à l'école, mais sécurité oblige.

En concertation avec la Directrice, Mme POUMIER, et pour éviter le brassage entre classes, compte-tenu de la pandémie, des barrières ont été installées sur la cour de récréation qui a été divisée en trois pôles matérialisés par des rubans à baliser.

Les menus de la cantine très variés sont composés en majorité par des produits BIO ou LOCAUX (50 %).

Cette année le marché de Noël n'a pas eu lieu mais, le père Noël est passé à l'école et a donné un pochon de chocolats à chaque enfant ainsi que des cadeaux choisis par les enseignants et offerts par la Municipalité.

Prenez soin de vous.

Cathy MAURY - Responsable de la commission «École»



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

ILS SONT ARRIVÉS !

Eden FOURRIER né le 15 mars 2020 à Brive.
Amaëlle LANDAIS née le 10 mai 2020 à Tulle.
Keyssie LEROUX née le 17 mai 2020 à Tulle.
Basile MAILLET né le 20 juillet 2020 à Tulle.
Gabin HEBERT né le 22 juillet 2020 à Tulle.
Izia GIRARD, née le 27 décembre 2020 à Tulle.

ILS NOUS ONT QUITTÉS !

Fernand CHAPELLE décédé le 8 janvier 2020 à l'âge de 97 ans.
Robert GALATRIE décédé le 19 février 2020 à l'âge de 88 ans.
Lucienne NAUDEIX veuve PRESSET décédée le 5 mars 2020 à l'âge de 89 ans.
René BROSSARD décédé le 18 mars 2020 à l'âge de 92 ans.
Léa ROCHE veuve CHAUFFOUR décédée le 31 mars 2020 à l'âge de 93 ans.
Hubert DELEKTA décédé le 28 octobre 2020 à l'âge de 42 ans.
Véronique PONSOT épouse GRAS décédée le 29 mai 2020 à l'âge de 62 ans.
Sylvain TREILLE décédé le 14 juin 2020 à l'âge de 97 ans.
Pierre MARCOU décédé le 23 août 2020 à l'âge de 83 ans.
Janine COPIN épouse BOUYGE décédée le 2 septembre 2020 à l'âge de 77 ans.
Andrée LAPOUGE veuve RHODDE décédée le 3 décembre 2020 à l'âge de 89 ans.
Madeleine LANDAIS veuve SECLY décédée le 10 décembre 2020 à l'âge de 97 ans.
Robert LACELLE décédé le 18 décembre 2020 à l'âge de 95 ans.
Louise ROBIN veuve GAGET décédée le 26 décembre 2020 à l'âge de 91 ans.

ILS ONT DIT « OUI » !



Jennifer CHAZAL
et **Aires MARQUES MACEDO**
4 juillet 2020



Laëtitia PARRAT
et **Aurélien LE ROSSIGNOL**
17 octobre 2020

Les PACS«ÉS»

Laurence DENYS
et **Fabrice KALCH**
6 février 2020

Anémone BEGOT
et **Jérôme CARMIGNAT**
19 juin 2020

Léa CHEZE
et **Julien DUCCESCHI**
21 août 2020

Valérie GALLIOT
et **Philippe BOULADOUX**
19 septembre 2020

Nathalie DESICY
et **Laurent CONJAT**
25 septembre 2020

Chloë PUJALTE
et **Jérémy GIRARD**
27 novembre 2020

Inès CHARPENTIER
et **Etienne MOULY**
12 décembre 2020

Infos Mairie

Bacheliers 2020



**Marion
CLAVEL**



**Antoine
CORLER**



**Inés
DE TAVERNIER**



**Clara
FRONTY**



**Carla
NESPOUX**



**Merlin
POPELIER**



**Maëva
POUMIER**



**Damien
TROUSSELIER**



SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES COMMUNE 2.0 !

Le Maire, **Alain PENOT**, entouré de **Nathalie MANIERE** (Conseillère Municipale, initiatrice du projet) et **Didier ROCHE** (Adjoint au Maire en charge de la communication) lors du lancement de la 1ère Newsletter municipale mi-décembre 2020.

N'hésitez plus et Inscrivez-vous pour suivre toutes les News de votre commune !

Pourquoi une Newsletter ? Pour informer plus régulièrement les administrés des actions municipales menées par l'ensemble des élus. Il s'agit d'un support rapide, économique et écologique car distribué via les courriels récupérés à partir de la base de données du site internet de la commune.

Ce dispositif communicatif 2.0 sera envoyé à des fréquences diverses et suivant les projets et actions du moment.

Aujourd'hui la commune est dotée de 4 canaux d'informations afin de cibler un maximum de Saint-Germinoises et Saint-Germinoises tels que le Bulletin Municipal « La Gazette », Le site internet avec son blog d'actualités, La page Facebook et maintenant la « Newsletter ».

Qui a dit que Saint- Germain-Les-Vergnes ne communiquait pas assez ?

L'équipe municipale et plus particulièrement la « Team » communication espère répondre toujours mieux à vos attentes. Si vous avez de nouvelles idées, contactez Nathalie ou Didier. Ils sont à votre écoute.

Flashez le QR Code ci-joint et ABONNEZ-VOUS VITE !



SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES toujours dans l'ACTION !

DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous vous rappelons que sur le site de la mairie il y a maintenant un onglet réservé à la bibliothèque municipale.

Vous pouvez désormais consulter la liste des ouvrages disponibles. Elle sera actualisée et complétée régulièrement.

A l'aide de cet outil vous pourrez réserver les livres que vous souhaitez emprunter.

Votre réservation sera traitée le mardi après-midi et vous pourrez récupérer votre commande soit aux heures d'ouverture de la bibliothèque (le mardi après-midi de 15 H à 17 H), soit à partir du mercredi directement à la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.

Nous vous rappelons également que la bibliothèque accepte les dons de livres (en bon état),

Jean-Marc DUMONT
(Conseiller Municipal).



La bibliothèque municipale s'organise avec Jean-Marc DUMONT, Odile BOUYOUX, Suzie PEYRAT et Cathy MAURY.

<https://www.mairiesaintgermainlesvergnies19.com/bibliotheque>



Voir les listes d'ouvrages disponibles à la bibliothèque municipale

ANNALES	AVENTURES	BANDES DESSINEES
BEAUX ARTS	BIOGRAPHIES	CHRONIQUES
DOCUMENTAIRES	ENFANTS JEUNESSE	HISTORIQUES
POLICIERS	ROMANS	VORAGES

La bibliothèque municipale est ouverte le mardi après-midi de 15h à 17h.

Je réserve mes livres en ligne

Nom
 Email
 Téléphone

ANNALES
 AVENTURES
 BANDES DESSINEES
 BEAUX ARTS
 BIOGRAPHIES
 CHRONIQUES
 DOCUMENTAIRES
 ENFANTS / JEUNESSE
 HISTORIQUES
 POLICIERS
 ROMANS
 VOYAGES

Préciser les titres des ouvrages que vous souhaitez réserver.



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE EN 2020

Durant la période de confinement, l'activité du Pays d'art et d'histoire a pu se maintenir grâce à la mise en place du télétravail pour les trois salariés de la structure. Les actions en direction des scolaires ont été suspendues durant cette période, mais elles ont pu reprendre dès le mois de septembre.

Deux nouvelles publications sont parues cet été, une pour les enfants « Explorateurs Orgnac-sur-Vézère », et une pour les adultes « Focus Barrage du Saillant ».

L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance dans les communes avec à chaque arrêt un atelier gratuit proposé aux élèves de chaque classe. Le calendrier de l'exposition est disponible sur le site internet du Pays d'art et d'histoire www.vezereardoise.fr

Durant l'été, 35 dates et 58 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 900 participants. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : une nouvelle version de l'escape game de Clairvivre, un cluedo géant à Brive, une visite théâtralisée à Ségur-le-Château et un spectacle sur l'histoire du rail qui complète l'exposition. Le public a répondu massivement présent malgré le contexte sanitaire.

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 19 et 20 septembre et ont attiré plus de 120 personnes. Durant ces deux jours, l'équipe du Pays d'art et d'histoire a organisé des visites guidées du barrage du Saillant, une randonnée sur le petit patrimoine de Saint-Bonnet-l'Enfantier, une visite guidée de l'église de Saint-Viance ainsi qu'un circuit vitraux sur les communes de Saint-Cyr-la-Roche, Objat et Voutezac.

Le Pays d'art et d'histoire à Saint-Germain-les-Vergnes

Le lundi 10 août, le Pays d'art et d'histoire a proposé un jeu de piste à destination des enfants et animé par Mevena Mahe, médiatrice culturelle, pour découvrir l'histoire et le patrimoine du bourg de manière ludique. Au programme : découverte de l'église, de l'école, de la fontaine...

Coordonnées :

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VÉZÈRE ARDOISE

Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 ALLASSAC

Téléphone : 05 55 84 95 66

Courriel : pah@vezereardoise.fr

Site internet : www.vezereardoise.fr

Facebook : PahVezereArdoise





ECOLE

**Mot de la Directrice Fabienne POUMIER .
Récompenses aux CM1-CM2 .
Photos des classes 2020 -2021 .
Mots des Agents «Mathilde ROUALDES - Emilie LECLAIR» .**

Ecole

Mot de la Directrice Fabienne POUMIER

L'école élémentaire compte cette année 115 élèves répartis en 5 classes :

- Une classe de PS/MS/GS avec Mme Julie Prad-Dudez , remplacée le lundi par Mme Aurélie Saldo ; une classe de GS/CE1 avec Mme Mélanie Delporte.
- Une classe de CP/CE1 avec Mme Marlène Bonnefon, une classe de CE2/CM1 avec Mme Fabienne Poumier et une classe de CM1/CM2 avec Mme Frédérique Besse.
- Mme Pauline Storchan occupe toujours le poste de maîtresse d'autorégulation et Mme Fabienne Poumier, celui de directrice d'école. Le mardi, jour de décharge, les cours sont assurés par Mme Aurélie Saldo. L'école possède également deux Titulaires Remplaçantes : Mme Laetitia Sarette et Mme Karine Ravera.

Les deux classes de maternelle disposent chacune d'une ATSEM, Mme Christine Falcon et Mme Mathilde Roualdes ; et le dispositif d'autorégulation de trois éducateurs, Grischka Boeswillwald, Laura Valade et Coralie Largeau.

Au programme de cette année scolaire : du calcul, de la lecture, de l'écriture... bien sûr, mais aussi d'autres activités qui dépendront du contexte sanitaire comme :

- Des rencontres sportives USEP : gymnastique pour les plus petits ; jeux collectifs, vélo et athlétisme pour les élèves du cycle 2 ; rugby et athlétisme pour les plus grands.
- Les sorties de natation à la piscine de Tulle.
- Une sortie «Théâtre» offerte par la Communauté d'Agglomération de Tulle et la Scène nationale l'Empreinte qui a été repoussée au mois de mai.
- Des sorties au cinéma Véo de Tulle.

D'autres activités comme les sorties de fin d'année viendront se greffer si possible ...

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie les parents pour leur investissement lors de la continuité pédagogique du mois de mars au mois de juin et de la mise en place de l'école à la maison.





Comme chaque année les élèves de la classe de CM2 que dirige M. Olivier Chauffour vont quitter l'école de Saint-Germain-Les-Vergnes pour rejoindre le collège. Ils seront 13 enfants à partir et vont devoir s'habituer à une nouvelle organisation de leur temps de travail. A cette occasion, la municipalité leur a offert des manuels Grévisse en cinq parties pour leur permettre de perfectionner la grammaire, l'orthographe, la conjugaison, le vocabulaire et l'expression pour enrichir et améliorer le style à l'écrit comme à l'oral. Alain Penot, Maire, a souhaité à tous les enfants de bonnes vacances. Il était accompagné pour cette remise de livres de Mme Cathy Maury adjointe au Maire en charge des affaires scolaires.



Petite, Moyenne, Grande Section
MME PRAD DUDEZ, MME SALDO



Grande Section - CE1
MME DELPORTE



CP - CE1
MME BONNEFON



CM1 - CM2
MME BESSE



CE2 - CM1
MME POUMIER



Après avoir occupé un poste de technicienne en électronique pendant dix ans, j'ai décidé d'effectuer une reconversion professionnelle. J'étais attirée par le milieu de la petite enfance. J'ai donc suivi des cours par correspondance afin d'obtenir un CAP petite enfance. C'est lors d'un stage dans une école maternelle que j'ai découvert le métier d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle). Après l'obtention du CAP petite enfance et du concours d'ATSEM, j'ai occupé la fonction d'ATSEM dès la rentrée 2008 à Saint-Germain-Les-Vergnes et j'ai été titularisée au bout d'un an. A temps partiel pendant sept ans, je suis maintenant à temps complet.

C'est un métier très épanouissant pour moi. Les journées sont intenses mais enrichissantes. C'est un métier où il n'y a pas de routine, fait d'échanges, d'écoute. L'ATSEM a un rôle primordial au sein de l'école. J'ai un rôle éducatif auprès des enfants tout au long de la journée. J'accompagne les enfants dans leurs apprentissages scolaires au quotidien. Je les guide dans l'apprentissage de l'autonomie. Je les aide à appliquer les règles d'hygiène, les règles de vie (politesse, entraide, bienveillance...). Je suis présente auprès des enfants tout au long de la journée : classe, cantine, garderie, sorties scolaires.

C'est un métier où il faut beaucoup donner, être patiente, attentive, à l'écoute, réactive, diplomate... Mais c'est un métier où l'on reçoit beaucoup aussi : le sourire des enfants est la plus belle des récompenses et quand je constate leur évolution tout au long de l'année c'est une grande satisfaction pour moi.

C'est un métier que je suis fière d'exercer.

Mathilde ROUALDES

Je m'appelle **Emilie LECLAIR** je suis cuisinière à la cantine scolaire. Après avoir passé mes diplômes dans la restauration, j'ai travaillé dans ce métier quelques temps, puis aimant le contact avec les enfants je me suis orientée vers l'éducation nationale pour laquelle j'ai occupé un poste d'assistante d'éducation pendant six années.

Aujourd'hui mon poste me permet de conjuguer mes deux centres d'intérêts. C'est un travail dur physiquement et un peu moralement car nous savons tous que les enfants ne sont pas toujours faciles mais j'aime le partage avec eux, j'aime leur joie de vivre et leur vivacité. J'apprécie également le côté pédagogique que mon travail apporte aux enfants de l'école, j'aime leur faire découvrir de nouvelles recettes où tout simplement les légumes et les fruits de saison, j'aimerais sur ce point là pouvoir travailler plus en équipe avec les parents, avoir plus de soutien de leur part.

J'ai la possibilité de pouvoir structurer et constituer moi-même les menus, en respectant la saisonnalité des produits, en fonction des producteurs et du budget et nous essayons dans ce sens de travailler un maximum de produits de la région avec des circuits courts pour pouvoir travailler un produit frais et local. Nous sommes en collaboration avec quatorze fournisseurs locaux dont deux sur la commune de Saint Germain. Cela me plaît de penser, concevoir et partager avec les enfants.





VIE ECONOMIQUE

Liste des entreprises et commerces classés par rubriques .
 Parc Résidentiel de Lascaux .
 Le Relais Gourmand .
 Café de la Poste .
 L'Art du Toit 19 .
 Honoré .
 Joies de vivre en Boîte .

ALIMENTATION

BARS - RESTAURANTS

BÂTIMENT

BIEN-ÊTRE - SANTÉ

BOIS - ESPACES VERTS

COIFFURE - ESTHÉTIQUE

GARAGE AUTOS

GÎTES - TABLES D'HÔTES
CAMPING

INFORMATIQUE - WEB - COMMUNICATION

AUTRES ENTREPRISES

ALIMENTATION**DÉLICES DES GRANDS BOIS**

Dirigeant : Fabien DUMOND

APICULTEUR - PRODUCTEUR

779 Route de Saint-Mexant

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 72 25 48 65

Courriel : dumond.miel@gmail.com

JOS Brigitte**FRUITS ET LÉGUMES**

2178 Route du Barreau

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 17 83 5 26

LE RELAIS GOURMAND

Dirigeants : Patrick et Natacha BODART

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ÉPICERIE**PRODUITS ARTISANAUX LOCAUX**

41 Rue de l'Église

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 29 41 34

Courriel : dxpatrick.pbo@gmail.com

Facebook

MICRO BRASSERIE HV

Dirigeants : Stéphane et Clémence HABRAN

FABRICATION DE BIERES ARTISANALES

20 Route de Laborde

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 29 93 48 00

Courriel : brasserie-hv@hotmail.com

Site internet : www.brasserie-hv.fr

Facebook, Instagram

PLANCHOT Louis**COMMERCE DE VINS FINS**

775 Allée de Chadebec

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 73 48 42 30

Courriel : louis.planchot@wanadoo.fr

Facebook

BARS - RESTAURANTS**CAFÉ DE LA POSTE**

Dirigeants : Eric et Bénédicte BILLARD

CAFÉ - BAR - JOURNAUX - TIRAGES PHOTOS**PHOTOCOPIES - CIGARETTES ELECTRONIQUES**

233 Rue de l'École

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 29 41 20

Courriel : eric.billard21@free.fr

Site internet : www.cafedelaposte-saintgermain-

lesvergnnes.com

Facebook

BARS - RESTAURANTS - Suite**LES ÉPICURIENS**

Dirigeants : Fabien et Charline ESTRADE

BAR - RESTAURANT - PIZZAS - FARCIDURES**REPAS OUVRIERS**

11 Route de Brive

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 27 99 27

Courriel : chafa.lien@hotmail.fr

Facebook

BÂTIMENT**COLART Philippe****ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - DÉPANNAGE**

150 Impasse de Domingeal

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 88 05 31 68

Courriel : colart.electricite@orange.fr

Facebook

DDELEC

Dirigeant : David DELNAUD

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - PLOMBERIE

1531 Route du Peuch

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 13 76 29 86

Courriel : daviddelnaud@gmail.com

Site internet : www.ddelec-plomb.fr

DE TOIT EN TOIT

Dirigeant : Jean-Luc CLAVEL

COUVERTURE - ZINGUERIE - DEMOUSSAGE

2084 Route de Donzenac

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 13 21 21 79

Courriel : claveljean-luc@laposte.net

Site internet : www.clavel-toiture-19.fr

Facebook

FRED THIBEAUD MULTISERVICES

Dirigeant : Frédéric THIBEAUD

MENUISERIE - PETIT BRICOLAGE - JARDINAGE

614 Route de La Valade

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 66 18 27 32

Courriel : fredthibeaud.multiservices@gmail.com

Site internet : www.fred-multiservices.fr

Facebook

L'ART DU TOIT 19

Dirigeant : Karl BOUTHEGOURD

COUVERTURE - ZINGUERIE - CHARPENTE

886 Route de Saint-Pardoux-l'Ortigier

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 07 81 16 74

Courriel : karl.btgd@gmail.com

Facebook

BÂTIMENT - Suite**LE ROSSIGNOL Aurélien****PLAQUISTE - PEINTRE - ISOLATION**

1281 Route du Barreau
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 24 87 29 48
 Courriel : aurelien.lerossignol@sfr.fr

BIEN-ÊTRE - SANTÉ**BOUILLAGUET Bassima****PSYCHANALISTE - ERGOTHÉRAPEUTE**

Le Bourg (Ancienne Mairie)
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 79 55 41 02

CAPILLON Michel**REFLEXOLOGIE PLANTAIRE**

303 Route des Huillières
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 81 50 25 69

DURET Sveltana**INFIRMIERE LIBÉRALE**

941 Route de Saint-Mexant
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 63 69 15 10

FRANCOUAL Sylvie**REFLEXOLOGIE PLANTAIRE**

228 Lotissement de Domingeal
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 07 60 58 34

JOIES DE VIVRE EN BOÎTE

Dirigeants : Emmanuel et Annabelle LEPINIERE

BOXS BIEN-ÊTRE

1583 Route du Peuch
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 07 60 33 30 58
 Courriel : joiesdevivre.enboite@gmail.com
 Site internet : www.joiesdevivre-enboite.fr
 Facebook, Instagram

LABORATOIRE DANGLLOT

Dirigeants : Christophe et Aline DANGLLOT

PROTHESES DENTAIRES

56 Lotissement de La Jugie
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Téléphone : 05 19 07 12 22
 Courriel : laboratoire.danglot@sfr.fr
 Facebook

ZIZARD Brigitte**THERAPEUTE - ENERGETICIENNE**

1266 Route de La Marronnie
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Téléphone : 05 55 29 22 18
 Courriel : brigitte.zizard@gmail.com

BOIS - ESPACES VERTS**ESPACES VERTS SERVICES**

Dirigeant : David DEYNOUX
ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
TONTE PELOUSE - DEBROUSSAILLAGE
 3084 Route de Brive
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 24 16 31 63
 Courriel : ddeynoux@gmail.com

POIGNET SARL

Dirigeant : Frédéric POIGNET
EXPLOITATION FORESTIERE
BOIS DE CHAUFFAGE
 407 Route de Donzenac
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 49 92 99 36
 Courriel : poignet.frederic@orange.fr
 Site internet : www.poignet-exploitation-forestiere.com
 Facebook

SONGE BOIS

Dirigeant : Stany BOSC
FABRICATION ARTISANALE DE COFFRETS ET AUTRES OBJETS EN BOIS - CHANTOURNAGE
 738 Route de la Buge
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 86 55 30 23
 Courriel : songe.bois@free.fr
 Site internet : www.songebois.com
 Facebook, Instagram

COIFFURE - ESTHÉTIQUE**AU COEUR DES SENS**

Dirigeante : Muriel LACOUDRE
INSTITUT DE BEAUTÉ - ESTHÉTICIENNE
 105 Rue de l'École
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 25 90 33 99
 Facebook

BESANGER Séverine**COIFFURE À DOMICILE - HOMMES ET FEMMES**

9 Rue de l'École
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Mobile : 06 16 39 16 57
 Courriel : severine.2010@live.fr
 Facebook

LAFONT Mary**SALON DE COIFFURE - HOMMES ET FEMMES**

29 Rue de l'Église
 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
 Téléphone : 05 55 27 00 25

GARAGE AUTOS

AC BROUSSE MONDI PNEU

Dirigeant : Cyril BROUSSE
GARAGE TOUTES MARQUES - PNEUS PRIX WEB
VENTE VÉHICULES D'OCCASION - VIDANGES
19 Route de Seilhac
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 48 93 00 66
Courriel : mondipneu@orange.fr
Site Internet : www.ac-brousse-mondipneu.fr
Facebook

GÎTES - TABLES D'HÔTES - CAMPING

DOMAINE DE LA CLAUZADE

Dirigeant : Michel DUPUIS
GÎTE - TABLE D'HÔTE
300 Chemin de La Clauzade
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 76 15 48 06
Courriel : contact@domainedelaclauzade.com
Site Internet : www.domainedelaclauzade.com
Facebook

GÎTE SPA BIEN-ÊTRE

Dirigeants : Julien et Katia PINAUD
GÎTE AVEC SPA
47 Impasse de La Jugie
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 89 70 63 07
Courriel : pinaudkatia@gmail.com
Site Internet : www.gite-correze-spa.com
Facebook, Instagram, Youtube

LA MORGIANE

Dirigeante : Latifa HOUDAIBI
GÎTE AVEC PISCINE - TABLE D'HÔTE
34 Route du Bouscarel
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 25 31 96 66
Courriel : lamorgiane@gmail.com
Site Internet : www.chambresdhotesslamorgiane.com
Facebook, Instagram

PARC RÉSIDENTIEL DE LASCAUX

Dirigeant : Martin PEYRAT
CAMPING - PÊCHE - PÉTANQUE
1080 Route de l'Étang de Lascaux
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 21 98 04 00
Courriel : domainedelascaux@sfr.fr
Facebook

INFORMATIQUE - WEB - COMMUNICATION

ACTION COM'19

Dirigeant : Didier ROCHE
SITES INTERNET - COMMUNICATION
PUBLICITÉ PAR L'OBJET - VIDÉO MARKETING
VENTE MATÉRIEL INFORMATIQUE - FORMATION
COACHING COMMERCIAL - PHOTOS WEB
1242 Route de Donzenac - Le Bois Lescure
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 40 48 54 02
Courriel : actioncom19@orange.fr
Site Internet : www.actioncom19.fr
Facebook, Instagram, Youtube

AUTRES ENTREPRISES

CÔTÉ PERLES

Dirigeante : Brigitte BARRET
FABRICATION MAIN DE BIJOUX
119 Route de Chanteix
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 83 13 03 35
Courriel : brigitte.barret@wanadoo.fr
Facebook

ÉCURIES DU TILLEUL

Dirigeant : Fabrice KALCH
CENTRE EQUESTRE
768 Route des Jarriges
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 41 66 05 50
Courriel : ecuriesdutilleul@gmail.com
Site internet : www.les-ecuries-du-tilleul.ffe.com
Facebook

ELEVAGE DES FORÊTS CORREZIENNES

Dirigeant : Jean-Michel SOURIE
ELEVAGE DE CHIENS
530 Route de Vaux
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 08 60 83 66
Courriel : jsourie@wanadoo.fr
Site internet : www.elevage-des-forets-correziennes.com
Facebook

ESR 19

Dirigeant : Franck RICORDEL
AUTO ÉCOLE
105 Rue de l'École
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Mobile : 06 27 56 29 71
Courriel : esr19@yahoo.fr
Site internet : www.esr19.fr
Facebook

AUTRES ENTREPRISES - Suite

GLBV

Dirigeant : Thierry COATRIEUX

COMMERCE DE BOVINS

976 Route de Brive

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 29 59 99

Courriel : glbv@glbv.fr

Site internet : www.glbv.fr

HONORÉ SAS

Dirigeant : Anthony HONORÉ

CAMPANISTE

646 Route de Laborde

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 87 48 52

Courriel : contact@societehonore.com

Site internet : www.societehonore.com

LA GRANITERIE CORREZIENNE

Dirigeant : Yves TREILLE

MARBRERIE - COLOMBARIUMS

MONUMENTS FUNERAIRES

RESTAURATION ET NETTOYAGE DE CAVEAUX

GRAVURES SUR GRANIT - PLANS DE TRAVAIL

119 Route de Saint-Mexant

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 29 32 85

Courriel : lagraniteriecorrezienn@orange.fr

Site internet : www.treille-marbrerie-monuments-funeraires.com

Facebook, Youtube

LA QUERCYNOISE - GROUPE CAPEL

Dirigeant : Pierre-Olivier PREVOT

FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

290 Zone Économique Des Vergnes

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 09 64 41 58 38

Courriel : contact@capel.fr

Site internet : www.capel.fr

Facebook

LES AULNES

Dirigeant : Stéphane BOUILLAGUET

TAXI CONVENTIONNÉ

540 Route de Laborde

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 16 91 34 20

LES PONEYS DE CHARLOTTE

Dirigeante : Charlotte VERGNE

CENTRE EQUESTRE

Étang de Lachamp

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 66 82 44 01

Site internet : www.lesponeydecharlotte.ffe.com

AUTRES ENTREPRISES - Suite

MEGAGENCE

Dirigeante : Sandrine DEGORCE

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

282 Route de Laborde

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 26 30 16 19

Courriel : sandrine.degorce@megagence.com

Site internet : www.megagence.com

Facebook

METANOR

Dirigeant : Christophe GAULT

TREFILAGE

180 Zone Économique Des Vergnes

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 18 99 84

Courriel : metanor@metanor.fr

Site internet : www.metanor.fr

MULTI-SERVICES CHRISTOPHE LAVAL

PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

27 Impasse Berchat

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 49 18 24 53

Courriel : laval.c@neuf.fr

Facebook

PARRAT Laëtitia

AIDE À DOMICILE

1281 Route du Barreau

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 13 34 43 82

Courriel : laetitine@gmail.com

IMPORTANT

Vous venez de créer une activité professionnelle sur Saint-Germain-Les-Vergnes, vous avez simplement changé de coordonnées, ou vous avez cessé votre activité, nous vous prions de tenir informés nos 2 élus chargés des entreprises et commerces.



**Didier
ROCHE**

06 40 48 54 02

**Nathalie
MANIERE**

06 99 12 70 75

Samedi 20 juin 2020, Didier ROCHE (Adjoint au Maire en charge de la communication) et Nathalie MANIERE (Conseillère Municipale en charge du tourisme) sont allés à la rencontre du nouveau gérant de la « SAS CAMPING DE LASCAUX » en la personne de Martin PEYRAT, bien connu de toutes et tous sur la commune de Saint-Germain-Les-Vergnes.

En effet, Martin et son épouse Amélie ont réouvert le Camping de Lascaux. Un endroit magnifique et paisible où la nature s'harmonise parfaitement avec les activités proposées telles que la pêche avec ses 2 étangs, son aire de jeux pour petits et grands, son terrain de pétanque, sa piscine et son bar.

Pour cette année, un service de snacking devrait voir le jour. Martin et Amélie proposent aussi la location d'emplacements à l'année ou à la saison. Les locataires peuvent y laisser une caravane ou un mobil-home aux abords des étangs ombragés.

Le wifi est présent sur l'ensemble du site touristique. Le camping est également connecté via les réseaux sociaux et devrait bientôt mettre en ligne un site internet.

Les élus souhaitent une belle réussite à Martin et Amélie dans cette nouvelle aventure.

Coordonnées :

PARC RÉSIDENTIEL DE LASCAUX

1080, Route de l'Étang de Lascaux
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Gérant : Martin PEYRAT

Téléphone fixe : 05 87 01 12 27

Téléphone portable : 06 21 98 04 00

Courriel : domainedelascaux@sfr.fr



**NOUVELLE
VIE
AU
CAMPING
DE
LASCAUX**





LE RELAIS GOURMAND

Boulangerie-Pâtisserie – Produits locaux

41 Rue de l'Église

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES



05 55 29 41 34

Mail : dxpatrick.pbo@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (7h à 19h).

Samedi et Dimanche (7h à 14h).

Fermé le Mercredi.

DE SAINT PÉTERSBOURG À SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Samedi 1er août 2020 en fin de matinée, Didier ROCHE et Nathalie MANIERE, nos 2 élus en charge de la communication et du développement économique sont allés à la rencontre du nouveau boulanger-pâtissier « Patrick BODART ».

Nous vous proposons de faire connaissance avec lui !

Patrick BODART est originaire de GONDREVILLE (Oise) et fils d'un boulanger-pâtissier. Sa passion pour ce noble métier était toute trouvée dans le berceau. Patrick a un parcours très riche et son expérience professionnelle dans le domaine du pain et des viennoiseries n'a plus de secrets pour lui. De plus, sa passion lui a permis de faire le tour du monde (Etats-Unis, Russie, Asie, Emirats Arabes, Afrique, Antilles, etc....) un vrai globe-trotter !

Patrick commence sa carrière en travaillant avec son père. Suite au décès brutal de ce dernier qui l'a beaucoup affecté, il a l'opportunité, grâce à un ami, de rentrer dans un grand groupe d'agroalimentaire ; le groupe « LESSAFRE », 1er producteur mondial et leader sur le marché de la levure pour boulangeries.

Patrick travaille dans cette société de 1983 à 2001 où il exerce plusieurs postes à responsabilité : Responsable technique zone Asie, Responsable Technico-Commercial Zone Asie et Caraïbes, Créateur de centres techniques à Singapour, Kiev, Jakarta, Manille, Créateur de filiales en Bulgarie, Directeur technique et commercial de la filiale Russe à Saint-Petersbourg.

Avant cette riche expérience chez « LESAFFRE », Patrick fut Artisan Boulanger à BOISSY LE CHATEL en Seine et Marne (1978 à 1983).

A 45 ans, Patrick, quitte le groupe « LESAFFRE » et crée une entreprise de consulting en boulangerie-pâtisserie. Cette société a pour but d'aider les jeunes entrepreneurs à s'installer (Administratif, Production, Commercial, Marketing).

L'âge de la retraite étant là, Patrick ne décide pas de rester les bras croisés. En effet, il demande à son fils Nikita, âgé de 21 ans, s'il souhaite exercer un métier traditionnel et de revenir aux valeurs du terroir et de la passion du travail artisanal bien fait.

En consultant le site internet « SOS VILLAGES », il repère la vente du fond de commerce de la boulangerie de Saint-Germain-Les-Vergnes. Il rentre en contact avec Jean-Luc GIRARD (l'ancien propriétaire des lieux) et reprend avec son épouse Natasha et son fils Nikita le 1er avril 2020 le commerce « La Symphonie des pains », (non ce n'est pas un poisson d'avril !).

Patrick et son fils (issu d'une école de commerce) ont des projets de développements plein la tête ;

1) Proposer différentes variétés de pains (100% seigle, levain, etc...) avec des farines d'excellence sélectionnées sans traitement ni additif.

2) Réalisation de viennoiseries 100% pur beurre et sans additif.

3) Sandwichs tous les midis (jambon beurre, rosette, canard, etc...). Patrick et son fils ont également pris contact avec Eric BILLARD (Gérant du Café de la Poste à Saint-Germain-Les-Vergnes) pour lui proposer un partenariat pour vendre les sandwichs au café. Affaire à suivre....

4) Développer la vente de produits locaux et artisanaux.

5) Réaliser des journées à thèmes (1 tous les 2 mois environ) pour proposer des dégustations de produits locaux.

5) Patrick souhaite également mettre en place des ateliers participatifs et linguistiques aux enfants de la commune. L'idée : un enfant pourra réaliser son gâteau d'anniversaire avec ses copains et copines, sous les consignes avérées de Patrick et ces enfants apprendront les ingrédients qui composent leur gâteau en Russe et en Anglais. Une riche idée !

5) Patrick et son fils devraient aussi proposer dans quelques temps le sandwich Russe « PIROSCHKI », petit sandwich brioché sucré ou salé.

DES TRAVAUX IMPORTANTS AU CAFÉ DE LA POSTE

Samedi 12 septembre 2020, nos 2 élus en charge de la communication et du développement économique, Nathalie MANIERE et Didier ROCHE accompagnés du Maire Alain PENOT sont allés à la rencontre de Bénédicte et Eric BILLARD les gérants du Café de la Poste au centre bourg de Saint-Germain-Les-Vergnes.

En effet, cette visite était prévue dans le cadre des travaux importants réalisés côté «presse-tabac-journaux et accessoires divers». La superficie de vente a doublé. Elle passe de 15m² à plus de 30m² afin de mieux accueillir et servir les clients !

Les prestations d'avant sont maintenues et sont agrémentées par de nouveaux services tels que le «tirage photo». Vous venez avec une clé USB, une carte SD, votre tablette tactile ou votre smartphone et vous pouvez réaliser via une connexion bluetooth vos tirages photos dans plusieurs formats avec une qualité digne d'un photographe à un prix très intéressant.

De plus, Bénédicte et Eric BILLARD proposent un service de photocopies A4 en noir et blanc et couleur.

Des projets sont également à l'étude ; Eric souhaite commercialiser quelques produits locaux, et des jouets pour enfants.



Récapitulatif des activités et services proposés :

Bar - Tabac,
Cigarettes électroniques et produits dérivés,
Presse - Jeux - Journaux,
Point retrait argent (Crédit Agricole et Crédit Mutuel),
Retraits colis (réseau Pickup),
Compte Nickel,
Tirages photos,
Photocopies A4 N&B et Couleur,
Boissons, confiseries, Goodies,
Cadeaux et souvenirs divers.

Les horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi : 7h-12h30 / 14h30-19h30,
samedi : 7h30-12h30 / 14h30-19h30,
dimanche : 7h30-12h30.

Coordonnées :

CAFÉ DE LA POSTE

223, Rue de l'École - 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 29 41 20

Courriel : eric.billard21@free.fr

Site web : <https://www.cafedelaposte-saintgermainlesvergnés.com>



UN ARTISTE DU TOIT À ST-GERMAIN LES VERGNES

Nathalie MANIERE et Didier ROCHE vos 2 élus en charge du développement économique, sont allés, jeudi 29 octobre 2020, à la rencontre de **Karl BOUTHEGOURD**, nouvel artisan installé sur la commune.

Karl est natif de Tulle, il est à son compte depuis 2018. Son activité de charpente et couverture a débuté sur la commune de Bar en Corrèze.

L'emplacement géographique de Saint-Germain et l'opportunité d'acheter sa maison sur la commune a décidé Karl et sa compagne à poser les valises au lieu dit «Les Chevailles».

Karl est titulaire d'un CAP Charpente Bois et d'un CAP Couverture obtenus dans la région Centre. Il a travaillé dans plusieurs entreprises à travers la France avant de créer sa société « L'ART DU TOIT 19 ».

Ses services et son savoir-faire sont destinés aux particuliers, collectivités et entreprises se situant dans un rayon de 20 kms autour de Saint-Germain-Les-Vergnes.

Les activités sont :

- tous les types de toitures neuves et rénovées (ardoises, tuiles, bac acier, etc...), marquises, travaux de zinguerie,
- charpentes traditionnelles,
- auvents, terrasses, pergolas,
- réalisations d'escaliers en bois sur mesure,
- Les horaires d'ouverture sont du lundi au samedi de 8h à 18h.

Coordonnées :

L'ART DU TOIT 19

Les Chevailles – 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 07 81 16 74

Courriel : karl.btgd@gmail.com





TOITURE



CHARPENTE



ESCALIER BOIS



MARQUISE



BAC ACIER



UN CAMPANISTE À LABORDE

Mardi 10 novembre 2020, Nathalie MANIERE et Didier ROCHE, les 2 élus chargés des acteurs économiques de la commune sont allés à la rencontre de Anthony HONORÉ, Gérant de la «SAS HONORÉ» situé au lieu dit «Laborde» à Saint-Germain-Les-Vergnes.

En 2019, Anthony reprend la société CESSAC (fondée au début des années 60) qui devient la «SAS HONORÉ».

L'activité, qui s'étend sur 8 départements, se partage entre :

- maintenance préventive pour prolonger l'espérance de vie des installations existantes,
- réparations,
- restaurations en répondant au cahier des charges des monuments historiques.

Fort de son expérience et passionné par son métier de campaniste, Anthony et son équipe sont à l'écoute des besoins des clients. Ils proposent les solutions techniques adéquates en fonction des attentes en respectant le budget des communes.

A ce jour, la SAS HONORÉ compte plus de 580 clients pour approximativement 600 églises répartis à 85% sur la Corrèze, la Dordogne et le Lot.

SAS HONORÉ

646 Route de Laborde
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone : 05 55 87 48 52
Site internet : www.societehonore.com





LA JOIE DE VIVRE EST AU PEUCH !

JOIES DE VIVRE EN BOÎTE

Le Peuch

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone :

Site internet : www.joiesdevivre-enboite.fr

Facebook

<https://www.facebook.com/joiesdevivre.enboite/>

Instagram

www.instagram.com/joiesdevivre_enboite/

Les 2 élus «baroudeurs» (Nathalie & Didier) en quête permanente des nouveaux acteurs économiques de la commune sont allés à la rencontre d'Annabelle et d'Emmanuel LEPINIERE, créateurs de la société « **JOIES DE VIVRE EN BOÎTE** ». Ils sont installés au Peuch et ils proposent un concept dirons-nous «Original et novateur en la matière».

En activité depuis janvier 2020, les Joies de Vivre en boîte connaissent une envolée très encourageante. Avec plus d'un millier de box expédiées à travers le Monde, Annabelle et Emmanuel, créateurs du concept, sont très optimistes. A 36 et 34 ans, ils ont pris le pari de commercialiser un outil de coaching en utilisant le concept de box mensuelle.

CONCEPT DES JOIES DE VIVRE :

Joies de Vivre en boîte est un outil de coaching en développement personnel sur fond de spiritualité, basé sur les cycles lunaires.

Une jolie parenthèse pour se concentrer sur des changements de vie conscients afin d'apporter plus de joies dans la vie quotidienne des femmes actives de 25 à 50 ans, avec ou sans enfant(s), célibataires ou non, qui souhaitent se donner le temps de vivre. Joies de Vivre en boîte est conçue pour accompagner ces femmes qui manquent de temps, à savourer les bons moments de la vie. Les box mensuelles sont en commande sur joiesdevivre-enboite.fr. En commandant leur première box, les clientes souscrivent à un abonnement mensuel, sans engagement. Joies de Vivre en boîte peut aussi s'offrir, en commandant 3 ou 6 box en un seul paiement, sans abonnement.

Les clientes reçoivent leur box quelques jours avant chaque nouvelle lune.

Les box proposent des activités et des objets sur un thème précis, différent chaque mois, en lien avec la saison.

Dans chaque box, on retrouve :

- un mini magazine de quelques pages, avec tout le coaching pour savourer la vie : le thème du cycle avec les objectifs, un calendrier lunaire mensuel et la météo astrologique, les propositions de 5 activités portant sur les 5 domaines : le matériel, le corps, l'esprit, l'énergétique et le relationnel, présentation des objets contenus dans la box, participation d'une invitée surprise du domaine, avec une interview exclusive et une proposition d'activité en lien avec le thème
- des objets utiles aux activités et de qualité française dans la mesure du possible, ainsi que des consommables.

Et, sur la boutique de Joies de Vivre, on trouve : les abonnements aux box, les box à offrir en pack de 3 ou 6, les produits proposés dans les anciennes box et autres goodies (marques-pages, etc...)

« Nous vendons aux francophones à travers le Monde, mais nous ne sommes pas connus en Corrèze. Nous souhaitons développer cela. Nous avons participé au Salon du Bien-être de Brive en octobre dernier, et comptons de nouveau nous montrer après ce deuxième confinement ! »





VIE LOCALE

Liste des Associations .

Voeux du Maire .

Vie Associative .

CCAS - Vivre à Saint-Germain-Les-Vergnes .

Foot Féminin .

A.I.P.E.

Association Indépendante
des Parents d'Élèves
Marie-Aurélié PITANCE
Mobile : 06 16 41 89 06
Courriel : sglv19@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Jean-Pierre MALISSARD
Fixe : 05 55 85 63 39
Mobile : 06 27 96 40 92
Courriel :
malissard.jean-pierre@neuf.fr

CARREAU DU PLATEAU

Jacques FULMINET
Mobile : 06 15 62 80 33

VIVRE À SAINT GERMAIN-LES-VERGNES

Aurélié PAVIE
Mobile : 06 29 74 42 26
Courriel : vivre.a.sglv@gmail.com

ART FLORAL

NATURE TU NOUS ENCHANTES

Cathy MAURY

Fixe : 05 55 29 38 52
Mobile : 06 23 66 72 86
Courriel : cathy.maury@gmail.com

ST GERMAIN CARPE 19

Etienne BOURROUX

Mobile : 06 48 94 58 18
Courriel :
etienne.brrx05@gmail.com

FOYER RURAL

(11 sections)

Sylvie BOUYGE

Fixe : 05 55 29 38 59
Mobile : 06 89 44 23 21
Courriel :
frjep.saint.germain.les.vergnés@laposte.net

CHASSE

Jean-Marc FARGES

Mobile : 06 78 47 54 82
Courriel :
jeanmarc.farges@free.fr

CLUB DES AÎNÉS

Danielle MANIERE

Mobile : 06 08 36 04 56
Courriel :
j.maniere@orange.fr

MICRO CRECHE

Les P'tits Loups

Carole MAUSSET

Fixe : 05 87 49 55 04

F.N.A.C.A.

Anciens Combattants
de la Guerre d'Algérie

Georges FAURE

Fixe : 05 55 29 32 10

1 - CUISINE D'AUTREFOIS - Sylvie BOUYGE - Mobile : 06 89 44 23 21

2 - FOOT - Benjamin LACOMBE - Mobile : 06 26 55 54 98

Courriel : lacombe.benjamin@yahoo.fr - web : sglv.footeo.com - Facebook : Oui

3 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - Odette BREUIL - Fixe : 05 55 29 37 47

Courriel : pikit.b@gmail.com

4 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SÉNIORS - Cathy ROCHE - Fixe : 05 55 29 37 05

Courriel : roche.georges@sfr.fr

5 - LES VERGNASSOUS - Sylvie BOUYGE - Mobile : 06 89 44 23 21

6 - LOCATION DE VAISSELLE - Eric MARCOU - Fixe : 05 55 29 44 48

7 - PING-PONG - André AFONSO - Mobile : 06 52 43 96 53

Courriel : andre.afonso@free.fr

8 - SCRABBLE - Patrick MORILLEAU - Fixe : 05 55 29 35 38

Courriel : pmorilleau@orange.fr

9 - TAROT - Yves KOCH - Fixe : 05 55 29 49 98 - Mobile : 06 13 26 64 37

Courriel : kochyves@orange.fr

10 - VERGNA KID'S - Amélie PEYRAT - Mobile : 06 33 72 76 03 - Facebook : Oui

Courriel : amelie.maestracci@yahoo.fr

11 PILATES - STRONG - ZUMBA - Brigitte BARRET - Mobile : 06 83 13 05 35
et Fabienne GAMBARINI - Mobile : 06 18 01 61 73 - Courriel : brigitte.barret@wanadoo.fr

Vie Locale

Voeux du Maire et Vie Associative



Voeux du Maire Alain PENOT - 11 Janvier 2020
Salle culture-loisirs



Assemblée Générale des Aînés
30 Janvier 2020



Assemblée Générale du Comité des Fêtes
21 Février 2020



Assemblée Générale du Foot
13 Juin 2020



Assemblée Générale du Foot
Jeudi 1er Octobre 2020



Belote du Foot - 8 Février 2020



Dressage de troupeaux à la GAEC MADURE
20 Septembre 2020



Élus et Bénévoles prêts pour la circulation du Tour du Limousin à Saint-Germain-Les-Vergnes
Août 2020



L'Association d'Art Floral « NATURE, TU NOUS ENCHANTES » s'est retrouvée pour un pique-nique à l'étang de Lachamp, le vendredi 18 septembre. Le groupe d'adhérentes ne s'était pas vu depuis le mois de février.

De nombreux projets ont été évoqués, notamment la reprise des cours, le plus tôt possible car ce moment de détente manque beaucoup aux « PETITES FLEURS » en cette période difficile.

Croisons les doigts pour que cette pandémie se termine vite et que nous puissions confectionner de beaux bouquets.

Le **Centre Communal d'action sociale** (CCAS) est un établissement public administratif, communal ou intercommunal qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison avec les institutions publiques ou privées (CAF, MSA, associations ...), l'élection de ses membres a lieu dans les deux mois du renouvellement du conseil municipal.

Les nouveaux membres du CCAS élus sont :

- **Nathalie CASTANET (Vice-Présidente du CCAS) - Mobile : 06 83 32 45 21.**
- Carole POUZET (représentant l'UDAF).
- Danièle MANIERE (représentant l'Association des handicapés).
- Michèle VIGNAL (représentant le club des aînés de la commune).
- Huguette DUBOIS (représentant l'Instance de coordination de l'Autonomie).
- Danielle MAUGEIN (représentant le Foyer Rural).
- Odette BREUIL (représentant le Foyer Rural).
- Brigitte BARRET (Conseillère municipale).
- Cathy MAURY (Conseillère municipale).
- Odile BOUYOUX (Conseillère municipale).
- Guillaume GAMBARINI (Conseiller municipal).
- Florence MARTIN (Conseillère municipale).

Pendant la crise sanitaire ses membres se sont réunis pour découper les masques fournis par l'Agglo. Les personnes les plus âgées et isolées ont été contactées.

Les membres du CCAS aidés des conseillers municipaux ont distribué les colis de fin d'année aux habitants de la commune de plus de 80 ans, la crise sanitaire n'ayant pas permis l'organisation du traditionnel repas de fin d'année.

Le rôle du CCAS est d'aider les personnes en difficultés sociales liées à la dépendance, la santé, au logement, à l'âge ou au handicap dans leurs démarches. Durant cette période particulièrement difficile le CCAS reste à l'écoute de tous les habitants.

Vous pouvez nous joindre en contactant la Mairie au 05 55 23 32 33.



Notre commune compte depuis début octobre une nouvelle association : **Vivre à Saint-Germain Les Vergnes.**

Cette association, créée par un collectif d'habitants du village, a pour objet de favoriser le lien entre les habitants de la commune. Elle mettra en place des activités diverses susceptibles de favoriser le vivre ensemble tout en respectant notre cadre de vie et les générations à venir.

Comme première action, l'association a fait paraître un premier

numéro d'un journal citoyen qui

est paru en automne 2020. Ce journal participatif est ouvert à tous les habitants du village et sera distribué trimestriellement dans vos boîtes aux lettres.

Le principe est simple : offrir un espace d'expression libre, informer sur les activités des associations ou des entreprises, partager des dates de manifestations, y compris pour ceux qui ne consultent pas internet. Un journal par et pour les habitants et les acteurs de Saint-Germain-les-Vergnes.

Les actions de l'association ne se limiteront pas au journal citoyen et s'appuieront sur les énergies de tous les citoyens qui le souhaiteront.

Pour faire une proposition d'article dans le journal, être ajouté à notre liste de diffusion ou avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la présidente **Aurélie PAVIE** et l'équipe au

06 29 74 42 26 ou **vivre.a.sglv@gmail.com** - **Cotisation annuelle de 5€**



Debout de gauche à droite : Bertrand PHILIPPOT (Educateur), Tiphaine PIQUET, Julie GUILLAIN, Leslie PENEAUD, Jennifer MACEDO, Elodie MAESTRACIE, Coralie LOPES, Marion DEVEIX, Marine MAZEAU, Alexandre REBOLO (Educateur).

Accroupis de gauche à droite : Manuel MACEDO (Educateur), Melina VALADE, Amélie PEYRAT, Cindy DELPY, Eloïse LE ROSSIGNOL.

Absentes : Elise LACAILLE, Camille CARVALHO, Julie BODEREAU.

Alexandre REBOLO et Manuel MACEDO auront à charge cette belle équipe féminine.

« Ça fait à peu près deux ans que l'on parle de créer une équipe de filles. Vu leur désir de jouer au football et l'engouement autour de cette idée, je pense que c'était le bon moment pour créer cette section. Nous avons donc commencé par organiser des ateliers découvertes et ce fut carton plein ! Quelques femmes de joueurs ont accepté de participer à cette aventure. Ainsi, grâce au bouche-à-oreille, aux réseaux sociaux et au travail de quelques personnes, déjà 15 filles ont signé une licence pour la saison 2020-2021 ». Expliquent Manuel MACEDO et Alex REBELO.

Après une défaite néanmoins prometteuse à Marcillac / Clergoux (4-0) en match amical, cette équipe sera inscrite pour la deuxième phase en championnat de football à huit qui se passe sur une moitié de terrain football. Mais en vue de la crise sanitaire, le club attend les précisions du district.

Benjamin Lacombe Président du club souligne que « cette section féminine est un gage d'ouverture pour SGLV. Le club ne stagne pas et essaie toujours de continuer son ascension, grâce à un bureau directeur efficace et à des bénévoles toujours prêts à aider le club ».

Les filles continueront à s'entraîner tous les mardis et jeudis soir à 18h30 à Saint-Pardoux l'Ortigier.

Les inscriptions se poursuivent pour toutes les équipes seniors ainsi que les catégories jeunes.

Le club vous invite à les rejoindre sur les réseaux sociaux « Facebook et Instagram ».

Article de Jérémy FAVA.



ENVIRONNEMENT

**Horaires Déchetterie de Tulle .
Horaires plateforme compostage de Saint-Mexant .
Nuisances sonores - Tonte de pelouse .
Incivilités environnementales sur la commune .**

DÉCHETTERIE DE TULLE

Zone Industrielle de Mulatet
19000 Tulle
Tél : 05 55 20 36 85

Horaires d'ouverture

lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
fermée le jeudi

Déchets acceptés

Ameublement, ampoules, batteries, bois non traité, bouchons plastiques, capsules Nespresso, cartons, cartouches d'encre, déblais gravats, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), déchets diffus spécifiques (DDS), déchets végétaux, DEEE, emballages recyclables, encombrants, huiles de vidange et de friture, lampes, matériel d'écriture, métaux, palettes, papier, piles et accumulateurs, plâtre et plaque de plâtre, polystyrène, radiographie, textiles et chaussures, tout venant incinérable et verre.

PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE SAINT-MEXANT

Les Bois Noirs
19330 Saint-Mexant
Tél : 05 55 29 48 93

Horaires d'ouverture

lundi au vendredi : 14h-18h

Déchets acceptés

Tontes, herbes, feuilles, tailles et branches.

NUISANCES SONORES

TONTE DE PELOUSE

Horaires de tonte jours ouvrables

lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-19h30

Samedi

9h-12h / 14h-19h

Dimanche et Jours fériés

10h-12h





COMMEMORATIONS

**FNACA - 19 Mars .
8 Mai .
21 Juillet .
11 Novembre .**



Commémoration de La Valeyrie - 21 Juillet 2020



Commémoration du 8 Mai 2020



Commémoration du 11 Novembre 2020



INFOS PRATIQUES

Syndicat des Eaux du Maumont .
Fibre Optique .
Frelon Asiatique .

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

Mot du 4e Vice-Président du Syndicat des Eaux et Adjoint au Maire « Robert BREUIL ».

Créé en 1967, ce syndicat mixte fonctionne en régie directe avec son propre personnel : 8 agents à temps complet (3 au service administratif et 5 au service technique).

Son administration est assurée par un comité syndical de 16 membres (2 représentants par commune : Favars, Saint-Mexant, Saint-Clément, Saint-Germain-Les-Vergnes « **Robert BREUIL et Cathy MAURY** », Saint-Hilaire Peyroux, Sainte-Féréole, Venarsal).

Sa fonction est le captage, le traitement et la distribution d'eau potable. Il alimente 4130 abonnés plus de 8000 habitants sur 400 kms de conduites pour 367 702 m³ facturés en 2019 (production totale 496 929 m³).

Le syndicat remplace annuellement les compteurs d'eau les plus anciens (87 en 2019 pour notre commune sur un total de 216). Certains nouveaux compteurs sont équipés pour une «télé relève» (56 sur notre commune en 2019 sur un total de 229).

Cette même année le syndicat a effectué 178 interventions sur la commune.

La consommation moyenne est de 46.23 m³ par habitant.

L'eau distribuée provient de plusieurs sources :

- 2 sources à Druholles à Favars,
- 1 retenue d'eau au lieu dit « L'Eau Grande » de 180 000 m³,
- l'eau du ruisseau Le Maumont.

Ces 3 provenances sont traitées à l'usine de traitement de l'eau grande 140 m³/h. L'eau a été analysée 102 fois en 2019.

Suite à la loi Notre entrée en vigueur le 1er janvier 2020, le syndicat a intégré 3 nouvelles communes qui ne pouvaient rester indépendantes pour la distribution de leur eau potable et qui avaient demandé leur rattachement au syndicat des eaux du Maumont : Chameyrat, Cornil et Le Chastang.

De plus, à partir de 2021 (eau consommée en 2020) la facture d'eau sera à payer en 2 fois pour améliorer la répartition de la charge ;

- Abonnement en début d'année,
- Consommation de l'année précédente en milieu d'année.

Pour l'année 2021 le prix du m³ d'eau sera de 1,36€ HT (contre 1,32€ en 2020).

Je vous invite à visiter le nouveau site internet du Syndicat des Eaux du Maumont où vous y trouverez toutes les informations qui vous intéressent ainsi que des photos et vidéos des implantations.

www.syndicat-eau-maumont.com



Station technique de Saint-Mexant

Infos Pratiques

Fibre Optique

Le déploiement de la Fibre par SFR FTTH

Le 4 juillet 2019, SFR, Tulle agglo et la Préfecture de Corrèze ont signé un accord pour le déploiement de la Fibre optique sur le territoire.

Cet accord prévoit de rendre raccordables à la Fibre 26 000 logements et locaux professionnels dans 35 communes de Tulle agglo d'ici la fin de l'année 2020.

Cet avenant (signé à la fois par Guillaume Fauré, Délégué Régional Sud-Ouest de SFR, Michel Breuilh, Président de Tulle agglo, Michel Jaulin, Vice-Président en charge de la Dynamique territoriale et Frédéric Veau, Préfet de la Corrèze) répond à l'objectif partagé des signataires d'offrir, au cours des prochaines années, un accès à la Fibre aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants.

Partenaire de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental de la Corrèze, SFR renforce ses investissements sur ce territoire et franchit une nouvelle étape vers la généralisation du Très Haut Débit.

Une action coordonnée de l'Etat, Tulle Agglo et SFR

Véritable enjeu pour la compétitivité, le développement et l'attractivité des territoires, le déploiement du Très Haut Débit est incontournable afin de résorber la fracture numérique. Il permet ainsi aux zones rurales de ne pas être en marge d'une avancée technologique cruciale pour le maintien et le développement de l'emploi et des entreprises locales.

L'action de l'État, définie lors de la conférence nationale des territoires de juillet 2017, est guidée par deux objectifs :

- Cohésion : d'ici fin 2020, garantir à tous un accès au bon débit (> 8 Mbit/s) ou au très haut débit et généraliser la couverture mobile de qualité (permettant l'ensemble des usages de la 4G) ;
- Ambition : d'ici 2022, doter tous les territoires de la République d'infrastructures numériques de pointe, en offrant des accès à très haut débit (> 30 Mbits).

Pour répondre aux objectifs fixés par le Plan France Très haut débit, qui prévoit un partage des investissements entre opérateurs publics et privés, SFR Sud-ouest, Tulle agglo et la Préfecture de la Corrèze se mobilisent donc collectivement, dans l'intérêt du territoire et des populations.

Dans les secteurs géographiques où les opérateurs déploient la fibre optique sur leurs ressources propres, le Gouvernement a demandé aux opérateurs de prendre des engagements de déploiement. Au terme d'un long processus, le Gouvernement a accepté les propositions d'engagements de SFR, ce qui permet de sécuriser l'accès à la fibre optique jusqu'à l'abonné en 2020.

GUIDE PRATIQUE

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde !

En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La fibre optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

- Télécharger un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en Adsl) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en Adsl).
- Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse.
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en Adsl).
- Transformer votre TV en écran de cinéma.

Comment équiper son logement ?

En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.

En maison individuelle, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer ?

Il est possible de vérifier l'éligibilité du foyer à la fibre optique en saisissant son adresse sur le site :

<http://sfr-ftth.com> – Rubrique « Éligibilité »

Attention : si l'adresse n'apparaît pas, c'est que le réseau est encore en cours de construction.

Elle apparaîtra dans le « test d'éligibilité » dès lors que les travaux seront terminés et que l'habitant pourra souscrire une offre dans les 3 mois consécutifs à la fin des travaux.

Il est également possible de vérifier l'éligibilité de son foyer sur les sites Internet des opérateurs commerciaux, auprès des services clients téléphoniques ou bien dans les boutiques.

A ce jour, les opérateurs commercialement présents sur les communes de Tulle Agglo sont : SFR / Bouygues Telecom / Orange / Free.



LA FIBRE POUR QUOI FAIRE ?



▪ Un accès ultra-rapide à Internet

La fibre optique permet des téléchargements nettement plus rapides et confortables.

Je télécharge 100 photos de vacances en :



▪ Des débits inégalés

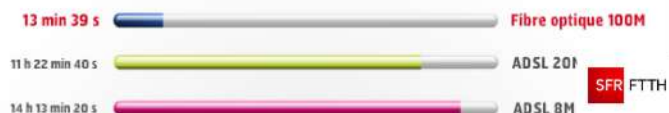
La fibre optique offre la possibilité aux différentes personnes d'un même foyer de faire **des usages simultanés** sans contrainte liée au partage des débits.

C'est une technologie qui permet le développement d'applications nouvelles comme le **télétravail, l'administration électronique, la télémédecine, la télé-éducation, le cloud, la réalité augmentée, les jeux en réseaux, la télésurveillance...**

Je télécharge 1 film perso en HD en :



J'envoie 5 Go de Dossier de sauvegarde en :



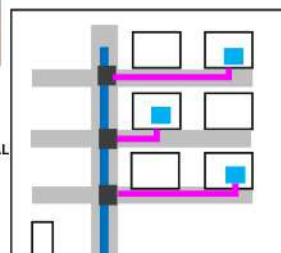
← NRO

NOEUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO)



POINT DE MUTUALISATION (PM)

IMMEUBLE BAILLEUR SOCIAL / COPROPRIETE / PU



NOEUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO)

POINT DE MUTUALISATION (PM)

RACCORDEMENT FINAL



POINT DE BRANCHEMENT OPTIQUE (PBO)



PRISE TERMINALE OPTIQUE (PTO)

VOCABULAIRE DE LA FIBRE OPTIQUE

LA FIBRE OPTIQUE est un fil transparent très fin qui conduit la lumière. Entourée d'une gaine protectrice, elle peut être utilisée pour conduire de la lumière entre deux lieux distants de plusieurs centaines voire milliers de kilomètres. Le signal lumineux codé par une variation d'intensité est capable de transmettre une grande quantité d'information. En permettant les communications à très longue distance et à des débits jusqu'alors impossibles, les fibres optiques ont constitué l'un des éléments clef de la révolution des télécommunications.

PBO « Point de Branchement Optique » - C'est un boîtier placé à l'extrémité amont du Câblage Client Final où l'on viendra raccorder les prises optiques des clients au réseau fibre optique vertical. L'équipement est situé à l'extrémité du câblage en aval du PM et juste avant le câblage client final (CCF) qui permet de relier le PBO au PTO à l'intérieur du logement.

Différents types de PBO :

PBOI – Point de Branchement Optique Intérieur : on retrouve ce type de PBO dans les immeubles : ces boîtiers sont installés sur chaque palier (ou tous les deux étages).

PBOE – Point de Branchement Optique Extérieur : Le PBOE est utilisé pour raccorder les maisons individuelles. Il se situe dans une armoire, en façade d'un immeuble ou sur un appui aérien.

PTO « Point de Terminaison Optique » ou Prise Terminale Optique.

Après le Nœud de Raccordement Optique (NRO) et le Point de Mutualisation (PM), le PTO, c'est le dernier maillon de la chaîne dans un réseau de fibre optique. C'est un petit boîtier installé dans le logement et sur lequel va être connectée la box. Le signal optique de la fibre sera alors transformé en signal électrique par l'intermédiaire d'un ONT (Optical Network Termination) pour permettre au client final d'avoir l'Internet Très Haut Débit grâce à la fibre Optique.

FTH « Déploiement de réseaux en fibre optique jusque dans les logements ».

Fiber To The Home (câble de fibre optique à domicile) est une technologie qui définit un type d'infrastructure de communication permettant l'accès à Internet et aux services associés à des débits atteignant jusqu'à 100 Mbit/s symétriques, soit des débits très supérieurs à ceux de la paire de cuivre. En effet, même si les technologies DSL de deuxième génération, comme le VDSL2 (Very High Speed DSL), permettent

également d'atteindre des débits de 100 Mbits/s en montant et en descendant sur la paire de cuivre, leur performance dépend de la distance entre le central téléphonique et le client final. Au-delà de 200 mètres du NRA (nœud de raccordement), le débit sur la paire cuivre perd en vitesse. Contrairement au cuivre, la fibre optique est un support de transmission de données haut débit à la vitesse de la lumière, idéal pour les applications multimédias. A noter que le FTTH est l'une des déclinaisons parmi d'autres des technologies d'accès à Internet via la fibre optique, toutes regroupées sous le nom générique FTTx.

NRO « Nœud de Raccordement Optique ».

Le **NRO** fait le lien entre le réseau national et le réseau de distribution de chaque opérateur qui alimente les habitants en fibre optique. Dans sa fonction, le NRO est comparable au central téléphonique qui est présent sur tous les réseaux téléphoniques et ADSL. Au niveau local, c'est le premier maillon de la chaîne d'un réseau de fibre optique. C'est un local technique qui reçoit les infrastructures d'un opérateur (pour exemple un coffret de ce type est installé en face le Café de la Poste).

FAI / Opérateur de service « Fournisseur d'accès à Internet ».

L'opérateur de service est une entité professionnelle autorisée à fournir, au client final, des services de télécommunication (téléphonie, Internet). Il est aussi généralement responsable de l'installation, du raccordement, de l'accès au réseau mais il n'est pas nécessairement l'opérateur qui a accès à l'Internet en amont. *Pour exemple SFR, Orange, Bouygue sont des «FAI».*

Infos Pratiques

Frelon Asiatique

Le FRELON ASIATIQUE (*Vespa velutina nigrithorax*) Un piégeage sélectif à débiter au printemps. Originaire d'Asie, ce frelon invasif a débuté sa colonisation française au tout début des années 2000. Sa présence a été remarquée dès 2004 dans le Lot et Garonne et en Gironde. Depuis il poursuit son expansion rapidement occasionnant une prédation marquée sur les abeilles et un risque humain potentiel.

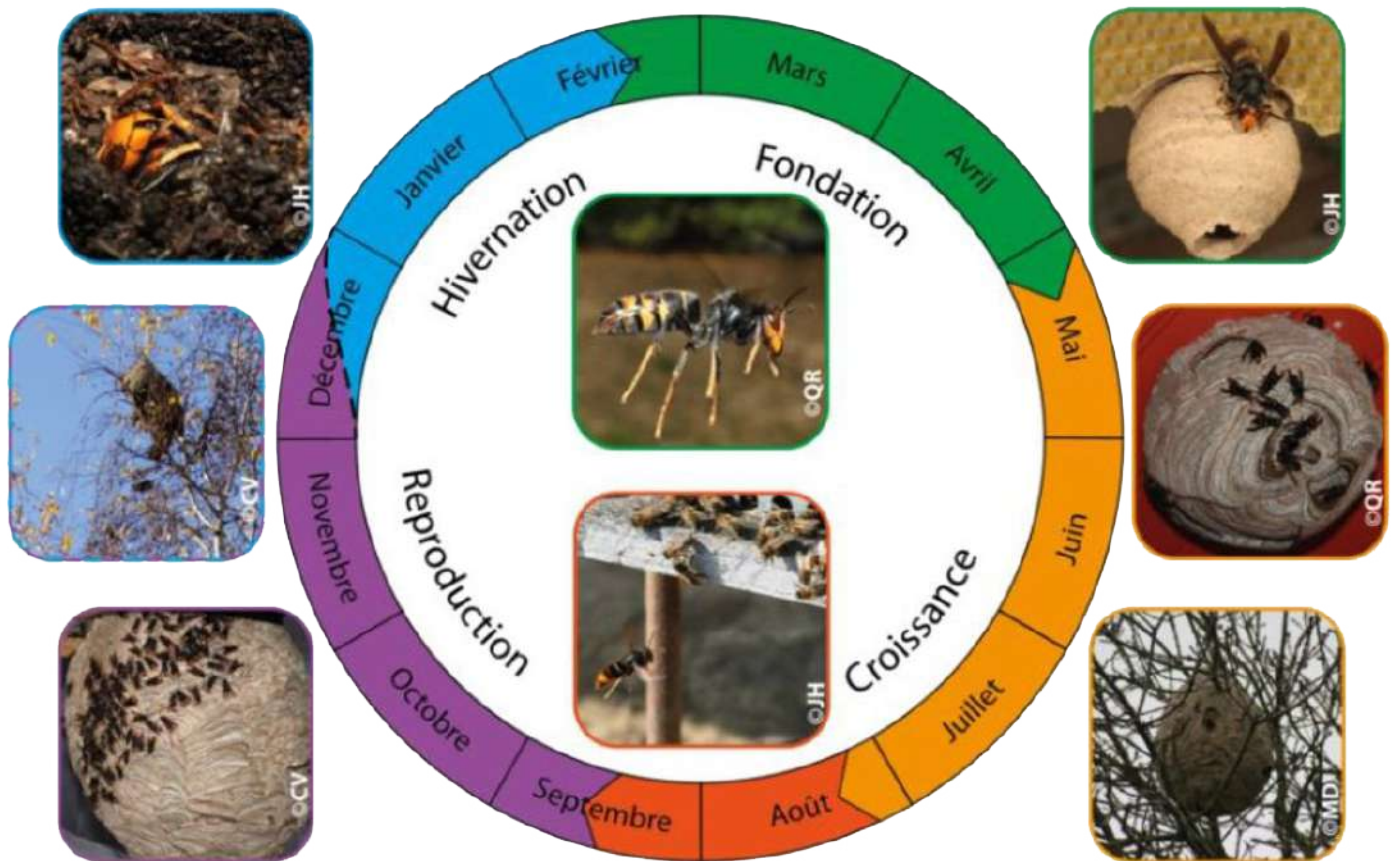
À ce jour, toute la France est colonisée. Sa progression sur le continent européen semble inévitable. L'année 2020 a connu un printemps précoce favorable au développement de tous les insectes. Qui dit abondance d'insectes butineurs, dit augmentation de la taille des colonies des prédateurs dont fait partie *Vespa velutina*. Selon son cycle de reproduction, (voir cycle de Rome et al., 2013), fin janvier début février, nous serons à la fin de l'hibernation des reines. Chaque reine fondatrice cherchera un endroit pour construire un nouveau nid, pondre quelques œufs et soigner ces premières larves. Ces dernières deviendront des ouvrières adultes après 60 à 75 jours selon la température ; elles seront capables de prendre en charge la construction du nid secondaire et l'entretien de la colonie. Pour nourrir ces premières larves, la reine aura besoin de beaucoup de protéines et c'est pourquoi AU PRINTEMPS ce sera le moment idéal pour la piéger. Quel que soit le piège installé, il doit être le plus sélectif possible. La taille de l'orifice doit retenir les frelons tout en laissant sortir les insectes non visés. Les appâts ne doivent contenir que très peu de sucre de manière à attirer le moins d'insectes pollinisateurs. Les pièges à base de croquettes pour chats avec de la bière et un peu de sucre fonctionnent assez bien au printemps quand les besoins protéiques des frelons augmentent.

Les pièges permettent de diminuer la pression de prédation localement et d'affaiblir les colonies de frelon : 1 reine piégée = 1 nid en moins. Cycle frelon Rome Q. MNHN. À ce jour, d'un point de vue réglementaire, le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur tout le territoire français (arrêté du 26/12/2012). Au regard de ce classement, une stratégie de lutte collective à la charge des apiculteurs peut être mise en place.

Mais actuellement aucune stratégie n'est reconnue efficace pour répondre à l'objectif de réduction de l'impact délétère du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles. C'est pour cela que le ministère en charge de l'Agriculture subventionne des actions de recherches visant à valider des méthodes de prévention et de lutte efficace tout en étant non-nuisible à l'environnement (article L.201-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime). Dans l'attente, aucune mesure obligatoire n'est imposée.

De plus, le statut de *Vespa velutina* risque d'être modifié par la Loi Santé Animale qui est en cours d'élaboration pour une application fin 2021.





Depuis 2008, le GDS Corrèze recense les nids de frelons sur le département et transmet les informations au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Le GDS Corrèze assure également :

- une diffusion régulière de l'information sur cette espèce invasive (foires, congrès, réunions diverses et à tous les apiculteurs),
- un recensement des nids de frelons asiatiques signalés avec envoi de fiches de signalement à toutes les Mairies et Communautés de Communes en Corrèze,
- une destruction des nids situés à moins de 10 mètres de hauteur, via notre Service Hygiène.

Cette destruction reste à la charge du propriétaire du support, mais le Conseil Départemental de la Corrèze apporte un appui précieux à la plupart de ces destructions et nous tenons à l'en remercier.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le GDS 19 au 05 55 20 89 35 ou par mail gds19@reseaugds.com ou consulter le site internet <http://www.gds19.org>

FRANCE FRELON ASIATIQUE

L'annuaire des professionnels

Accueil Biologie Le reconnaître Cartographie Piégeage Destruction des nids Réglementation Actualités

RAPPEL RAPIDE
Géolocalisation
Cliquer ICI

Un professionnel est dans votre secteur !!!

TROUVER UN PRO
Liste par département
Cliquer ICI

Accueil / Trouver un pro / [Liste d'entreprise\(s\) : Corrèze\(19\)](#)

<https://frelons-asiatiques.fr/societe/19-Correze.htm>

Expressions Politiques

Mots de la Majorité et de l'Opposition

Cher(e)s Administré(e)s,

Avant tout, l'ensemble des élus de la liste électorale « Une équipe d'expérience pour Saint-Germain-Les-Vergnes » tient à vous remercier de votre confiance maintenue lors du scrutin municipal du 15 mars dernier. Une forte mobilisation de tous malgré le confinement annoncé par le gouvernement Macron la veille de l'élection a validé notre campagne.



Pourquoi ce slogan « Une équipe d'expérience pour Saint-Germain-Les-Vergnes » ? Nous avons voulu mettre l'accent sur des personnes compétentes dans leur domaine d'activité avec pour la plupart 2 mandats réalisés mais également des personnes ayant une très bonne connaissance du territoire «Saint-Germinois», ses points forts et faibles et surtout ses enjeux à venir malgré des finances toujours limitées. En effet, depuis l'arrivée d'Alain PENOT en 2008 se conduisant en bon gestionnaire, la capacité d'autofinancement est en constante hausse. Ce groupe s'engage au quotidien à réaliser des projets utiles à tous dans le respect des finances dont dispose notre commune.

Le sens de notre engagement c'est «VOUS». Nous sommes soucieux de faire évoluer la commune en essayant de penser à toutes les tranches d'âges, les entreprises et les associations.

Nous vous remercions également de votre accueil lors de notre campagne municipale où nous avons pu échanger nos idées et être à votre écoute pour améliorer la vie à Saint-Germain-Les-Vergnes.

Nous ferons au mieux avec toutes les forces vives de l'équipe pour réaliser notre programme électoral qui est bien entendu réalisable et non utopique tout en maintenant une gestion saine et rigoureuse des finances et permettre des investissements futurs pérennes.

Enfin, une réflexion approfondie et globale va être menée par la majorité municipale pour optimiser le site du rond -point de Lachamp en pôle économique viable et fonctionnel dans l'intérêt de tous.

Pour la « majorité municipale », Didier ROCHE - Adjoint au Maire.



En mars dernier, un électeur sur trois de Saint-Germain-les-Vergnes nous a donné sa voix lors des élections municipales. C'est donc un grand merci pour la confiance que vous nous avez accordée que nous souhaitons tout d'abord vous adresser. Deux membres de la liste « Energies Citoyennes » vous représentent désormais au conseil municipal. Ce retour à la pluralité au sein du conseil municipal ne peut qu'être salubre pour l'exercice démocratique dans notre commune.

Ce mandat, nous le voulons constructif. Il n'est pas question pour nous de s'opposer systématiquement aux propositions de la majorité sous prétexte que nous n'en serions pas à l'origine. Si une idée est bonne, elle reste bonne quelque soit le groupe qui la propose ; seul le projet compte. Il nous est donc arrivé plusieurs fois, et cela nous arrivera encore nous l'espérons, de voter en faveur de propositions de l'équipe majoritaire lorsque cela était conforme à nos valeurs et au programme que nous avons proposé. Évidemment il nous est également arrivé de faire entendre une voix divergente, voir opposée sur certains sujets. L'enjeu principal reste pour nous de prendre toujours les décisions au regard de leur impact social et écologique, gage d'un avenir possible pour les générations à venir. Dans ce même esprit nous espérons que l'actuelle majorité saura prêter l'oreille à nos propositions lorsqu'elles leur sembleront acceptables, dans ce même esprit constructif. C'est ainsi que nous voulons, ensemble, améliorer la vie de notre village.

Au-delà de notre présence au conseil et dans toutes les commissions municipales, nous avons également souhaité vous représenter dans un certain nombre de commissions et groupes de travail au niveau de Tulle Agglo, puisque c'est aussi là que se prennent nombre de décisions importantes qui concernent notre commune.

Nous vous ferons régulièrement des retours sur notre action aussi bien au niveau de la commune que de l'agglomération de communes. Les informations seront publiées sur notre page Facebook, sur notre site internet (www.energies-citoyennes-sglv.fr) ou via notre liste de diffusion mail.

En cette fin d'année 2020 qui aura été particulièrement éprouvante pour les habitants de la commune, pour ses entreprises et pour ses associations, nous vous souhaitons à tous du fond du cœur une excellente année 2021, une année, qui, nous l'espérons, verra la fin de cette pandémie, et un retour à une vie pleine de contacts et de rencontres.

Pour l'équipe « Energies Citoyennes », Michel DUPUIS et Florence MARTIN.

Tulle

E.Leclerc



*A peine plus loin,
tellement moins cher !*

Votre Boucherie Traditionnelle



Votre rayon Poissonnerie



Votre rayon Fruits & Légumes



Votre Pâtisserie Traditionnelle



ESTIMATION - ACHAT - VENTE

Suivez-moi sur
facebook



Sandrine
DEGORCE

megAgence®
consultants immobiliers

Votre consultant à
Saint-Germain-Les-Vergnes



06 26 30 16 19

www.megagence.com/votre-consultant/sandrine-degorce/513

MENUISERIE Didier BECOT

Artisan Menuisier

MENUISERIE EXTERIEURE BOIS - PVC - ALU
CUISINE - SALLE DE BAIN
AGENCEMENT - ESCALIER



Goursat

19270 SAINTE-FÉRÉOLE

06 83 12 48 00

didierbecot@wanadoo.fr

POMPES FUNÈBRES TREILLE

Organisation complète d'obsèques
sur tout le département de la Corrèze

Funérarium

Articles funéraires

Prévoyance obsèques



Le Bois de l'Arche

19700 SEILHAC

06 23 45 34 86

pftreille19@gmail.com

www.pompesfunebresseilhac.fr



*Saint-Jermain
les-Vergeres
Commune de Caractère!*

*Les élus vous souhaitent une très
Bonne Année 2021*

*Nathalie
Manière*

*Alain
Penot*

*Florence
Martin*

*Michel
Dupuis*

*Déjé
Bouygras*

*Jean-Marie
Denont
Cathy
Maury*

*Guillaume
Garbarini*

*Déjeu
Roche*

*Brigitte
Barret*

*Daniel
Coty*

*Marjolaine
Patel
Borpes*

*Robert
Breuil*

*Nathalie
Catanet*

*Yves
Koch*



Saint Germain
Les Vergues
Commune de Caractère !

Bulletin Municipal - Édition 2021
Étang de Lachamp - Photo de Philippe Lebrun